

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE
L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
DECENTRALISATION

REGION DU LAC

DEPARTEMENT DE MAMDI

SOUS-PREFECTURE DE LIWA

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON
KISKRA**

Période 2016 à 2019

Elaboré par la population du canton Kiskira

Avec l'appui financier et technique PADL/GRN

Et l'accompagnement de SOS SAHEL INTERNATIONAL TCHAD

Mois et année de finalisation du PDL (AOUT 2015)

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures	iii
Liste des Abréviations	iv
Introduction	1
I. Généralités sur le canton	4
1.1. Milieu physique	4
1.1.1. Localisation géographique	4
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	5
1.1.2.1. Relief	5
1.1.2.2. Climat	6
1.1.2.3. Hydrographie	6
1.1.3. Les ressources naturelles.....	6
1.1.3.1. Sols.....	6
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	6
1.1.3.3. Faune	7
1.2 Milieu humain	9
1.2.1. Historique du canton.....	9
1.2.2. Caractéristiques démographiques	9
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	10
1.2.4. Organisations modernes.....	11
1.2.5. Les intervenants	12
1.2.5.1. Les projets et ONG	12
1.2.6. Les infrastructures.....	13
1.3. Activités économiques	15
1.3.1. Agriculture	15
1.3.2. Élevage	16
1.3.3. Pêche.....	17
1.3.4 Commerce.....	17
1.3.5 Artisanat	18
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	19
2.1. Agriculture, Élevage, pêche	19
2.1.1 Résultats du diagnostic	19

2.1.2 Les axes prioritaires de développement	23
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	25
2.2.1 Résultats du diagnostic	25
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	26
2.3. Économie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	27
2.3.1 Résultats du diagnostic	27
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	28
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	30
2.4.1 Résultats du diagnostic	30
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	32
2.5. Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	34
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	34
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	35
2.6. Affaires -sociales-Genre	37
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	37
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	38
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	39
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	39
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	40
IV. Projets de développement sur la durée du plan	45
4.1. Agriculture, Élevage, pêche	45
2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	47
4.3. Économie.....	48
3.4. SANTE-Eau potable-Assainissement	49
4.5. Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	51
4.6. Affaires sociales-Genre	53
4.7. Gouvernance-Paix -Sécurité	54
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	55
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	55
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	55
5.3 Planning annuel de travail/ 2016.....	58
Conclusion.....	62
Annexes	64

LISTE DE TABLEAUX, CARTES, FIGURES

LISTE DES ABREVIATIONS

ALV	Animateur Local Volontaire
APE	Association des Parents d'Elèves
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CIVD	Comité Inter Villageois de Développement
COSAN	Comité de Centre de Santé
CT	Commission Thématique
CTD	Comité Technique Départemental
FIT	Front Inter Tropical
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
PADL-GRN	Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion de Ressources Naturelles
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PMH	Pompe à Motricité Humaine
SODELAC	Société de Développement du Lac
UNICEF	United Nation International Children's Emergency Fund

INTRODUCTION

Contexte général d'élaboration du PDL

Durant plusieurs décennies, les diverses interventions de l'Etat et autres partenaires techniques et financiers au profit des communautés rurales ont donné des résultats mitigés. Ceux-ci ont toujours opéré sans la prise en compte des vrais problèmes et préoccupations des populations. En effet, les actions sont généralement réalisées selon une approche thématique et descendante, planifiées par les responsables des projets et des services déconcentrés de l'Etat sans l'implication de la population cible.

Au sortir de la conférence nationale souveraine en janvier 1993, l'État Tchadien a décidé de la décentralisation du pays. Le processus est matérialisé par la création d'un ministère chargé de la décentralisation et le redécoupage des entités administratives en régions, départements, sous-préfectures et communes / cantons. A cet effet, en attendant l'achèvement du processus de la décentralisation qui doit aboutir à la mise en place de ces collectivités territoriales décentralisées, le Programme d'Appuis au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN), un programme mis en place par le gouvernement en partenariat avec l'Union Européenne et financé par le 10^{ème} FED et l'État tchadien, est étroitement lié à la décentralisation et a pour finalité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté des populations rurales. Il appuie les populations rurales des différents cantons à élaborer leur Plan de Développement Locaux (PDL).

Le Canton Kiskra dans la région du Lac Tchad fait partie des cantons appuyés par le PADL-GRN. Ce canton, l'un des 11 que compte le département de Mamdi dans la région du Lac.. En effet, le canton regorge des potentialités sous diverses formes, plus particulièrement en ressources naturelles (ouadis et polders) et humaine (jeunesse de sa population : 72,34% : enquête de terrain). Plusieurs programmes, projets et services techniques de l'Etat ont réalisés des actions et poursuivent encore leur intervention dans le canton. Il s'agit entre autres : de la production de plants pour le reboisement ; la lutte contre les épizooties et à des intoxications alimentaires dues à l'emploi abusif de produits phytosanitaires ; la fixation des dunes pour lutter contre l'ensablement des ouadis ; la réalisation des forages d'eau ; la construction des parcs de vaccination, l'aménagement des ouadis et polders, etc.

Toutes ces actions réalisées n'ont pas contribué à une amélioration des conditions de vie de cette population. La population fait face aux problèmes de famines quasi récurrentes et l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable) . Ce qui les obligent à s'enfermer dans une logique de survie et, ne parviennent pas à réfléchir réellement sur les problèmes qu'elles rencontrent et d'en trouver des solutions appropriées.

La politique de décentralisation en cours, prônée par le Gouvernement par la mise en place des collectivités territoriales et qui devrait offrir des opportunités aux populations, n'est pas effective dans son ensemble. Le gouvernement n'a pas totalement délimité le ressort territorial des collectivités et les niveaux de planification sont encore restés au niveau national et sectoriel.

Parmi les prérogatives qui seront transférées aux collectivités locales figure la planification, ce qui explique l'élaboration de documents de planification pour une meilleure prise en charge des problèmes des citoyens. Le plan de développement local qui est un instrument de négociation financière pose la problématique du développement et définit les axes stratégiques d'intervention en termes d'accès aux services sociaux de base, les secteurs productifs, la gestion des ressources naturelles, la structuration et l'organisation des populations, etc.

Le canton Kiskira n'est pas resté en marge et s'est aussi inscrit dans cette dynamique de changement en termes de développement. L'action qui est mise en œuvre par SOS SAHEL

visé à accompagner la population du canton à la structuration et à la planification de son développement. L'appui technique et financier est assuré par le PADL-GRN.

LE PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET A LA GESTION DE RESSOURCES NATURELLES (PADL-GRN) :

Le PADL-GRN est un programme mis en place dans le cadre de la coopération entre l'État Tchadien (par le biais du Ministère du plan et de la coopération Internationale : MPC) et l'Union Européenne (Financement 10^{ème} FED). Il s'agit d'un programme de coopération décentralisée et de développement local basés sur des programmations plus élaborées qui interviendront quand la décentralisation sera effective au Tchad.

Le PADL-GRN contribue au développement durable des zones rurales et appuie le secteur de la culture et de l'art en milieu urbain, en accordant une place prépondérante aux bénéficiaires avec de niveaux de décisions dictées par le principe de subsidiarité. Dans sa réalisation, les processus et les réalisations physiques reçoivent une attention égale, dans le souci de promouvoir très fortement des thèmes transversaux tels que la bonne gouvernance, la protection de l'environnement et le genre, et de faire progresser la méthodologie d'intervention dans un contexte non décentralisé où la déconcentration est peu ressentie..

La population du Tchad est à plus de 80%¹ rurale, et l'État rencontre d'importantes difficultés pour lui fournir les services publics de base qu'elle mérite et d'appuyer son développement. Le présent programme vise, dans sa première composante de développement local en zone rurale, à répondre aux attentes essentielles des populations, aussi bien en termes d'infrastructures rurales, sociales ou productives, que pour la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles, qui fournissent l'essentiel de leurs revenus, et assurent leur survie en cas de crise, notamment alimentaire.

Les populations rurales du Tchad sont particulièrement peu structurées et mal organisées et cela est aggravé par de mauvaises pratiques de gouvernance qui handicapent et freinent leur développement. C'est pourquoi, ce programme accorde une place primordiale à l'accompagnement structurant des initiatives et à l'adoption de pratiques de bonne gouvernance locale. Il est également conçu pour s'adapter à des réalités locales très diversifiées à tous les points de vue (écologique, économique, social, , etc.) afin que les populations elles-mêmes se prennent en charge pour son développement..

Objectifs du plan de développement local :

L'objectif principal visé à travers l'élaboration du PDL est de doter le canton KISKIRA d'un document de négociation des financements conformément aux principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance.

Son but est de définir une vision du développement cantonal à court et moyen terme sur la base d'un bilan diagnostic et des propositions de solutions et d'actions qui sont programmées de manière participative.

Les préoccupations auxquelles répond le PDL sont :

- La planification du développement économique, social et culturel à l'échelle cantonale ;
- La structuration et l'aménagement de l'espace cantonal pour la recherche d'un meilleur équilibre ;

¹ Recensement de la population 2009 !!!!!

- La croissance durable de l'économie locale et la réduction de la pauvreté ;
- La protection de l'Environnement ;
- L'égalité des chances entre les sexes ;
- La contribution au processus de décentralisation.

Les résultats attendus du PDL sont entre autres :

- Une planification et la formulation des projets de développement ;
- Une meilleure adaptation des programmes des investissements de l'État et des bailleurs de fonds aux réalités locales et aux aspirations des communautés de base ;
- La mise au point d'instruments et d'outils aptes à aider les responsables des Associations de développement cantonal (ADC) du canton KISKIRA dans la prise des décisions ;
- Le renforcement du cadre de coordination et de concertation entre les différents acteurs du développement local.

Après les considérations méthodologiques, le présent document est divisé en deux grandes parties : une première partie qui fait le bilan des diagnostics et une seconde partie qui fait ressortir la planification proprement dite.

Méthodologie d'élaboration du PDL

Le plan de développement cantonal a été élaboré selon une approche participative en plusieurs étapes allant de la prise de contact avec les autorités administratives et cantonales, à la validation du document en passant par les ateliers cantonaux de sensibilisation, de la mise en place des structures dont les rôles est l'appropriation du document et sa mise en œuvre, de diagnostic participatif, de formulation des idées de projets et de priorisation des projets. Les communautés villageoises avec leur Association de Développement Cantonal ont pris part très activement dans ce processus participatif. Les différents acteurs du développement cantonal dont les services techniques déconcentrés de l'État, les ONG, les autres projets de développement intervenant ont été étroitement associés à ce processus.

Sur le plan de la démarche méthodologique, cent vingt neuf (129) villages du canton ont été regroupés en 6 groupes villages sur la base des critères permettant de construire des zones homogènes. Le choix de ces zones homogènes a été axé sur les critères pertinents tels que le voisinage des villages, les liens de parenté, la qualité des relations entretenues, l'histoire commune des communautés, l'accès et l'exploitation d'une ressource commune : source d'eau, école, zone de pâturage, marché etc.

Cette démarche méthodologique qui a été adoptée pour l'élaboration du PDL est articulée autour des étapes suivantes :

- La prise de contact avec les autorités administratives et cantonales ;
- Les ateliers d'information et de sensibilisation ;
- La mise en place des organes d'appui ;
- La collecte des données de base et l'étude du milieu ;
- Le diagnostic participatif
- La synthèse des diagnostics villageois et grappes-villageois ;
- L'établissement des priorités techniques entre les villages. Les outils d'aide à la décision tels que les ratios de population, le choix de secteur prioritaire, sont

utilisés pour aider à la sélection des actions de développement retenues au niveau cantonal ;

La catégorisation des projets prioritaires retenus.

Les idées des projets sont d'abord réparties en sept domaines principaux de développement : Environnement et Gestion de Ressources Naturelles, Agriculture/Élevage/Pêche, Économie, Santé, Éducation, Affaires Sociales & Genre, Jeunesse/Culture/Sport et la gouvernance-paix-sécurité qui reste un domaine transversale.

- . Ensuite, à l'intérieur de chaque domaine, ils sont classés par ordre de priorité ;
- La monétarisation du PDL : Les coûts indicatifs des principaux projets sont utilisés pour quantifier monétairement le PDL et aborder la question des contreparties financières et en nature des populations bénéficiaires.

L'élaboration du PDL multisectoriel : On peut trouver dans ce document :

- Les actions pouvant être menées avec des partenaires au développement, les bailleurs de fonds, les ONGsde proximité.
- Les actions dont la mise en œuvre repose sur des interventions de l'État ou des services techniques.
- Les actions inter-villageoises.

La mise en œuvre des actions envisagées implique de la part de l'ADC des démarches de recherche de financement auprès des potentiels bailleurs.

Toutes ces étapes ont été accompagnées par 3 animateurs, 1 chef de projet et un secrétaire appuyés par la Direction exécutif de l'ONG d'une part et les services techniques de l'état, les membres de CDA, les membres des commissions thématiques, les comités de suivi, les animateurs locaux volontaires, les CDC d'autre part..

C'est sur la base de cette démarche que les résultats de la planification ont été approuvés par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

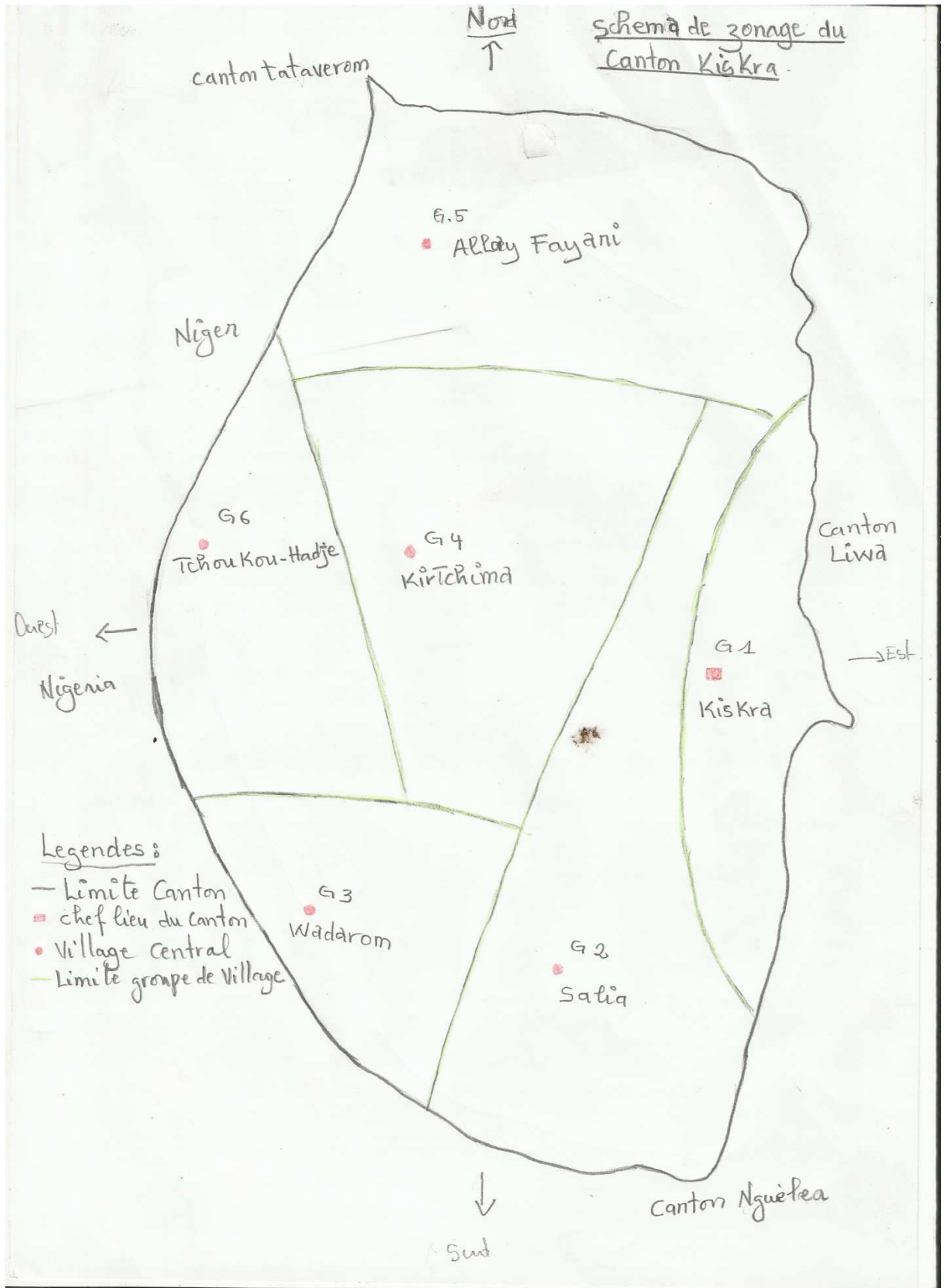
1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le canton Kiskra est situé dans la région du Lac, département de Mamdi, sous préfecture de Liwa.

Le canton est limité à l'Est par le canton Liwa, à l'Ouest par le Nigéria et le Niger, au Nord par le canton Magui, et au Sud par le canton Nguélia et le canton BoudoumaDallah . Le canton compte plus de 129 villages avec des campements saisonniers des transhumants à la recherche du pâturage, des pêcheurs et des groupes à la recherche des terres arables.

Le canton Kiskra est distant du chef lieu Bol d'environ 120 Km par piste. Les structures routières sont presque inexistantes. Cependant, on peut joindre le canton par véhicules après plusieurs contournements. Aussi, il est possible d'accéder à la localité à dos d'âne (moyen plus utilisé), à chameau et à cheval.



1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est caractérisé par la présence des dunes de sable et des zones de dépression qui conduisent à la formation des ouadis. Les dunes sont généralement orientées du nord-est au sud-ouest et en perpétuel mouvement provoqué par les vents dominants.

1.1.2.2. Climat

Le climat est de type sahélien, caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche qui dure 8 mois (mi-octobre à mi-juin) et une saison pluvieuse qui s'étale sur le reste de l'année.

La pluviométrie moyenne annuelle oscille autour de 300 mm (donnée SODELAC) mais les perturbations climatiques font que par moment on peut enregistrer des quantités inférieures. Pendant certaines années, les pluies sont précoces (entre avril et mai) et elles ne permettent pas l'installation correcte des cultures qui se solde par la perte des semences.

1.1.2.3. Hydrographie

Les eaux du Lac Tchad constituent le réseau hydrographique le plus important du canton. A cela s'ajoute l'existence des eaux souterraines et l'eau de ruissellement qui alimente les mares. La profondeur de la nappe phréatique varie selon la période de crue ou de décrue, nous enregistrons donc à différents endroits des profondeurs variables. Il ya des périodes où les eaux peuvent totalement se retirer.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Le sol du canton Kiskra est du type argilo-sablo-limoneux et sablo-limoneux. Cependant l'on note par endroit la présence de sol dont la nature produit de natron et restent inculte à la production végétale.

Les sols argilo-sablo-limoneux se rencontrent dans les ouadis et/ou polders et sont favorables aux cultures de maïs, du blé, du haricot, de maraichage, etc.

Les sols limono-sableux se retrouvent sur les dunes de sable et favorables à la culture du pénicilaire, du sorgho, et de niébé.

Ces sols sont aujourd'hui confrontés à plusieurs menaces qui concourent à leur dégradation. Il y a les phénomènes naturels et humains :

- **Le phénomène naturel** : l'avancée du désert causée par le réchauffement climatique, la mauvaise répartition pluviométrique etc. Les sols deviennent donc de plus en plus pauvres, les ouadis et/ou polders diminuent de leurs superficies du fait de l'ensablement.
- **Les phénomènes humains** : la coupe abusive du bois de chauffe et de bois d'œuvre, la surexploitation agricole (manque de fertilisant organique) qui fait perdre la fertilité du sol, le surpâturage, le feu de brousse, l'utilisation des produits phytosanitaires inadaptés etc.

Mis à part l'existence des services forestiers et les textes légaux et réglementaires portant sur la protection de l'environnement, il n'existe pas des méthodes traditionnelles pour la lutte contre ces phénomènes.

1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation du canton Kiskra est caractérisée par une steppe qui est une formation végétale des zones semi-arides.

Le couvert végétal du canton Kiskira est composé des espèces suivantes qui sont entre autres :

Le *Leptadonia pyrotechnica*, *Acacia Nilotica*, *Salvadora persica*, *zizyphus mauritiana*, *zizyphus africana*, *Balanites egyptiaca*, *Accacia albida*, *Acacia senegal*, *Commiphora africana*, *Acacia radiana*, *Tafeyna tebbeca*, *Azadirachta indica*, *Phoenix dactylifera*, etc.

Les formations herbacées sont constituées principalement des graminées annuelles telles que : *Aristida Sp*, *Cenchrusbiflorus*, etc.... Cette végétation herbacée joue un rôle important dans l'alimentation du bétail.

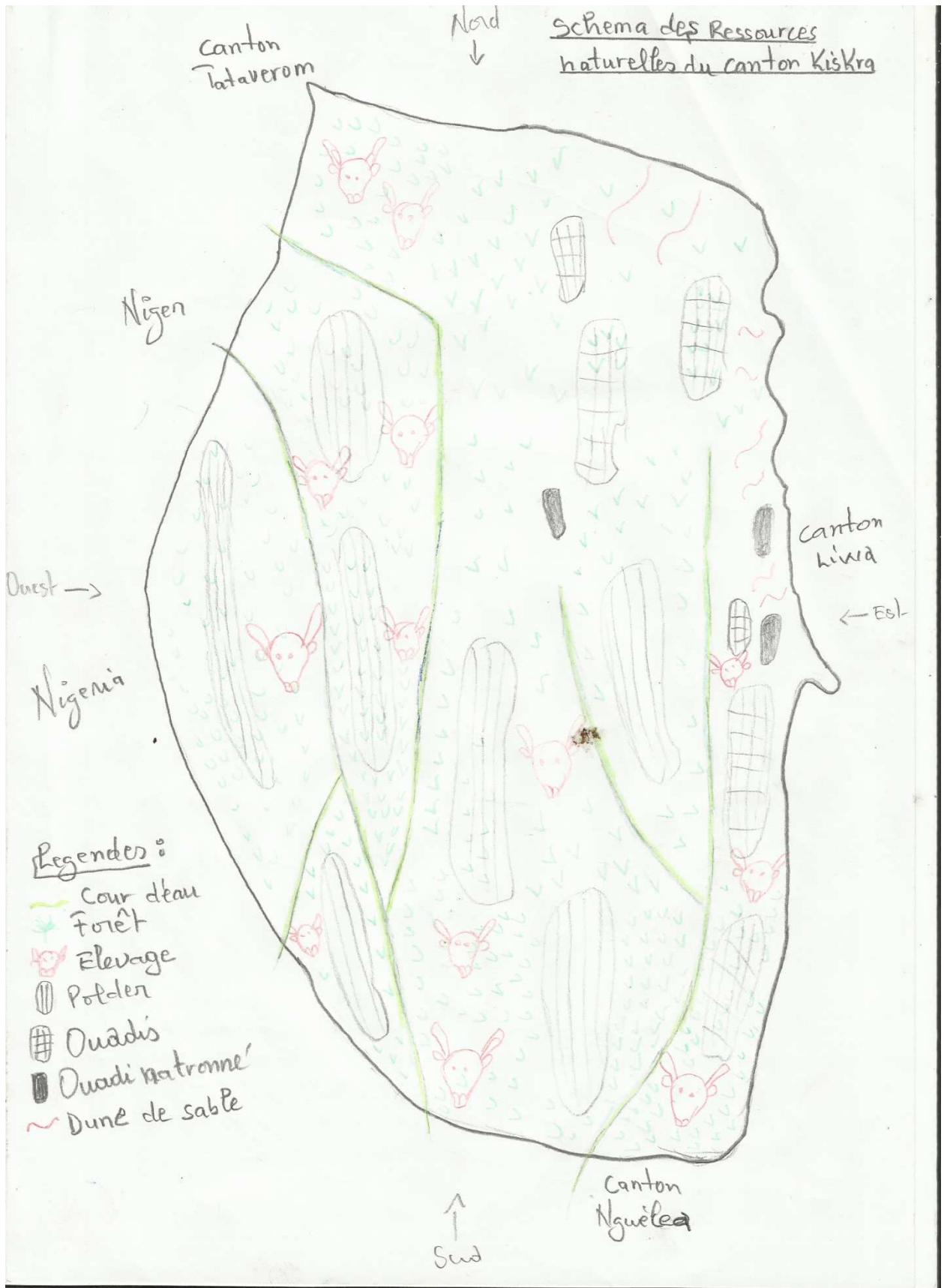
1.1.3.3. Faune

La faune du canton Kiskira est pauvre car les conditions climatiques n'y sont pas favorables pour le développement des certaines espèces animales. On peut toutefois rencontrer quelques espèces comme :

La gazelle, le chacal, le chat sauvage, le lapin, l'écureuil, la pintade, le singe, le renard, etc. on peut rencontrer également par endroit l'hyène.

Certaines espèces comme l'hyène et le chacal sont en voie de disparition. Les causes de ces disparitions sont entre autres le manque d'abri, le feu de brousse, le braconnage, etc.

Face à ces phénomènes, aucune mesure n'est prise au niveau local pour sauver le patrimoine faunique du canton. Toutefois, il y a les services forestiers de l'Etat et les textes légaux et réglementaires pour la protection de l'environnement et des espèces animales.



1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Le canton Kiskra est l'un des vieux cantons de la région du Lac. Il se trouve dans la partie Nord de la région du Lac et sur la rive Nord-est du Lac Tchad.

La population de ce canton est principalement les Boudouma Mai Bouloua qui sont des autochtones des îles du Lac Tchad. Les Mai Bouloua furent quitté la localité de Limboy à l'Ouest de l'actuel Kiskra en raison de son enclavement sur instruction des colons pour se fixer à Kiskra qui provient du mot Boudouma « KISKIR » qui signifie grenier.

Cette population fut organisée en chefferie avant l'arrivée des colons. L'appellation traditionnelle de titre du chef fut KACHALLAH. Ainsi plusieurs KACHALLAH se sont succédés à la tête de la chefferie Boudouma de Mai Bouloua avant que l'administration coloniale érige cette chefferie en canton Kiskra en 1909 et KACHALLAH Mbo Ali Touo fut le premier chef de canton. Les MaiBouloua se divisent en trois grands groupes qui forment le canton MaiBouloua de Kiskra. Nous avons les MaïNguilimi, les Maïkoubourom et les MaïDaguillom qui font les MaïBouloua de Kiskra.

Les successions à la tête du canton Kiskra se présente de la manière dans le tableau ci-dessous :

Tableau I : succession de la chefferie

No d'ordre	Nom et prénom	Année de règne
1	KachallahMbo Ali Touo	1909-1946
2	Kachallah Ali Madou Bori	1946-1956
3	KachallahMboTouo Ali	1956-1999
4	Kachallah Abba Ali MboTouo	1999à nos jours

Il faut également signaler que le chef lieu du canton Kiskra fut un grand carrefour commercial dans les années 1950 grâce à sa proximité avec le Nigéria et son port BagaKiskra qui constitue le principal point d'arrivé et de départ des hors bord du Nigeria.

Les événements majeurs qui ont marqué le canton sont :

- ↪ la rareté des pluies durant toute l'année 1968 a provoqué la sécheresse.le cholera en 1970 qui a décimé une grande partie de la population du canton ;
- ↪ la famine de1985 qui a emporté tant de vie humaine qu'animale dans le canton ;
- ↪ la rébellion dirigée par le MDD de 1992.

Cette population fut à l'origine composée de Boudouma Mai bouloua mais actuellement plusieurs autres ethnies comme les Kanembou, Gourane, Arabe et Peuls qui y habitent.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

La population du canton Kiskra est estimée à **43 083**habitants. Elle est composée majoritairement de Boudouma secondée de Kanembou. Il y a aussi d'autres minorités d'éleveurs telles que les Gorane, Arabes et peuls et des pêcheurs telles que Haoussa, Kanouri venus du Nigeria.

Cette population est concentrée vers la partie sud-ouest (Salia, WaddaromGangna) du fait de la présence des polders qui permettent la production agricole ainsi que le développement de

l'élevage. De même dans la zone ouest (Kirthima ; AllayeFadjari et Tchoukou-Hadjé), la présence des polders productifs a permis la concentration des populations. . Dans ces deux zones sud-ouest et Ouest, les éleveurs sont concentrés avec leurs bétails du fait de vaste zone de pâturages ; la présence des bras du lac et de leur proximité avec le Nigeria. En plus, ces zones sont également favorables au développement des activités commerciales.

Les mouvements migratoires se font d'abord à l'intérieur du canton pour faire du commerce dans les marchés hebdomadaires qui sont au nombre de trois (3). Il ya également des mouvements vers les cantons voisins comme canton Liwa, canton Dallah, canton Tateverometc et dans les îles du Lac Tchad à la recherche des terres cultivables, du pâturage, pratiquer la pêche et pour faire du commerce. Ce mouvement est périodique et respecte les saisons de pluies et donc la campagne agricole.

L'exode rural se fait vers les pays voisins à savoir le Nigeria, le Niger, la Lybie et à l'intérieur du pays. Ces mouvements des bras valides du canton se font presque toute l'année à la recherche de l'emploi et de bien être des familles restées au village.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Politiquement le canton est dirigé par un chef de canton appelé *Kachallah*, assisté d'un adjoint appelé « *Yerima* ». Ce dernier est issu de la famille cantonale. Un appui est donné par quelques notables qui siègent au palais. Le chef de canton est chargé de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins. Dans son administration il existe un service chargé de la collecte des recettes relatives aux taxes civiques dont une partie est reversée au trésor public.

Le chef de canton représente une autorité morale dans sa circonscription. Les jugements se passent au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous la responsabilité du chef de canton ou de *Yerima*. Les goumiers sont des soldats qui se déplacent à dos de cheval et chargés de faire exécuter les décisions prises au palais cantonal.

Sur le plan de l'administration du territoire, le chef de canton est représenté dans les grands centres par les personnes appelées WOKIL chargées de jouer les mêmes rôles que le chef de canton dans leur zone d'exercice. Il faut préciser que ces WOKIL sont majoritairement issus de la famille cantonale. Ils ont sous leur responsabilité un certain nombre de villages auxquels ils peuvent gérer certaines affaires administratives et à rencontre compte au chef *Kachallah*. Le canton est organisé en village ou le même type d'organisation se retrouve : les chefs de villages sont appelés MARA qui travaillent en collaboration avec les WOKIL et avec l'appui de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Il existe des personnes qui gèrent la terre dans chaque village : ceux-là sont appelés MARA Katié².

L'organisation judiciaire du canton kiskira se présente de la manière suivante : au niveau du village le jugement est rendu par le chef de village ou Mara. Les Wokil eux, sont compétents pour connaître des litiges relevant de leurs zones de responsabilité ou ceux qui sont présentés devant eux en appel des jugements rendus par les chefs de villages. Quant au chef de canton, il est compétent pour connaître les litiges en appel des jugements rendus par les Wokil ou toute autre affaire de haute importance. Il faut ajouter que dans la plupart de litige, c'est le règlement à l'amiable qui est privilégié. Dans la majeure partie de la gestion de conflit, le coran est utilisé comme support à la prise de décision. Dans le cas où il ya contestation de la décision rendue, l'affaire est renvoyée devant les juridictions compétentes du pays.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé *Mallah*. Ce dernier est assisté d'une femme appelée *Goumsou* dont le rôle est l'organisation de la junte féminine. Les deux sont nommés par le chef de canton suivant plusieurs critères notamment la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton entre autres. Cette organisation de la jeunesse est souvent sollicitée pour agrémenter les mariages, diverses fêtes, et autres manifestations culturelles dans le canton et ailleurs.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane. Toutefois, il faut signaler la présence des personnes d'autres religions qui séjournent dans le canton. En ce qui concerne les cérémonies religieuses, elles s'effectuent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas des catastrophes naturelles. .

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ↪ la fête marquant la fin du ramadan ; et
- ↪ la fête de la tabaski ou fête de mouton ;
- ↪ la fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires et des retrouvailles. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

Le mariage se fait selon la coutume musulmane. Il consiste en une demande de main de la fille par la famille du prétendant. Les parents de la jeune fille la consulte et cette dernière donne son agrément ou son refus à cette demande de main. Cependant dans la pratique locale ce sont les parents de la jeune fille qui décide à sa place. Le mariage n'est pas seulement l'union entre l'homme et la femme mais un rapprochement entre deux familles. D'où l'implication des parents dans la gestion de cette union. Le montant de la dot est fixé par la famille de la fille.

Le problème qui se pose dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé qui a pour conséquences l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues à la non maturité des organes génitaux des jeunes filles, les mortalités maternelles et néo natales, les fistules obstétricales, etc.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de village et les chefs de terre ou mara katié restent les principaux responsables de la terre. Ils sont chargés à ce titre par le chef de canton de :

- ↪ procéder à la répartition de la terre entre les villageois ;
- ↪ attribuer des parcelles à toute personne qui en fait la demande ;
- ↪ veuillez aux cérémonies rituelles pour garantir la paix dans le village ou le canton.

1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible. Les quelques organisations, essentiellement représentées par les groupements villageois de développement qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (PNSA, SODELAC, le Ministère de micro crédit, etc.).

Leur nombre dans le canton est autour de 25 groupements dont 13 masculins, 4 féminins et 8 mixtes qui exercent dans le domaine agricole (maraichage essentiellement), commercial (AGR des femmes), de la santé.

Elles se caractérisent en général :

- ↪ Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- ↪ Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- ↪ L'existence des textes de base ;
- ↪ Le document de reconnaissance officiel ;
- ↪ La non application des textes en vigueur ;

- ↳ Le non respect de procédures de création des groupements
- ↳ Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- ↳ Une mauvaise gestion financière ;
- ↳ Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités ;
- ↳ L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton.

Ces organisations sont aussi impliquées pour celles qui sont mieux structurées, dans le choix des priorités et la localisation des infrastructures et équipements. Ce qui se traduit par leur contribution dans le choix des investissements pour répondre aux besoins prioritaires des populations, et une valorisation suffisante des potentialités existantes.

Parmi ces organisations il y en a qui mènent des activités orientées particulièrement dans le social et pour cela font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

1.2.5. Les intervenants

1.2.5.1. Les projets et ONG

SOS-SAHÉL International Tchad. Elle accompagne la population à élaborer son Plan de Développement Local à travers le projet d'accompagnement des Organisations de la Société Civile, des Comités Cantonaux de Développement et de la population rurale à la planification locale.

- ↳ Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)

Le PNSA intervient dans le domaine agricole en mettant à la disposition des populations du canton des matériels de labour notamment les tracteurs à des prix subventionnés. En plus, il appuie les groupements organisés en les dotant d'un kit composé d'un forage d'eau, d'une motopompe et accessoires, des matériels aratoires et d'intrants, semence agricole contre un versement numéraire variant de 225 000 à 250 000 FCFA.

- ↳ Société de Développement du Lac (SODELAC)

La SODELAC, Société de Développement du Lac, est une société anonyme créée le 05 Août 1967 par Ordonnance n° 22/PR/DPD en remplacement de SEMABLE (Secteur d'Expérimentation et de Modernisation agricole du Blé). La SODELAC bénéficie d'une assistance technique et financière du Gouvernement et des Bailleurs de fonds.

Le personnel technique qui intervient dans le canton est composé d'un chef de zone et d'un animateur. Sa mission dans le canton consiste à :

- appuyer les organisations villageoises et paysannes en conseil technique;
- accompagner dans la création des groupements villageois ;
- l'assainissement et la structuration des groupements existants ;
- suivi et l'appui conseils aux groupements ;
 - IMC (International Medical Corps)

ONG humanitaire, l'IMC intervient dans le canton pour prendre en charge les enfants malnutris aigus et sévères et suivre les femmes enceintes à partir du 6^{ème} mois de grossesse jusqu'au 2^{ème} mois après l'accouchement.

Par ailleurs, l'ONG intervient dans le renforcement des capacités du personnel de santé dans le canton.

- AIDE Bambini

Cette ONG d'origine Italienne intervient dans la prise en charge des enfants atteints de malnutrition aigue et modérée.

- Unicef : malnutrition et Wash

Organisation du système des Nations Unies ; l'UNICEF intervient dans la prise en charge des enfants malnutris, dans l'appui au système scolaire, dans l'appui des écoles par les manuels didactiques, dans le domaine de l'eau, hygiène et assainissement, etc.

1.2.6. Les infrastructures

Il n'y a pas une grande diversité d'infrastructures dans ce canton. Toutefois, on peut citer quelques unes qui sont les bâtiments scolaires, les centres de santé, les pompes à motricité humaine et les pilonnes des téléphonies mobiles.

1.2.6.1. Les infrastructures scolaires. En termes d'infrastructure scolaire, le canton Kiskra ne dispose que d'une seule école primaire à cycle complet bâtie en dur comprenant six salles de classe. Cette école fut construite en 2011 sur fonds propre de l'Etat tchadien.

Si nous considérons le nombre des enfants en âge de scolarisation (7 à 16 ans) du canton qui est de 12 723 et en prenant en compte l'ensemble des élèves du canton qui est chiffré à 181, nous enregistrons un taux de scolarisation de 1,42%.

Pour ce qui est du nombre d'enseignants par rapport au nombre des élèves dans les établissements du canton, il ressort un ratio moyen de 60,33 élèves pour 1 enseignant. Ce qui est au dessus des normes pédagogiques exigées par l'éducation nationale qui dit qu'il faut 1 enseignant pour 40 élèves.

Par rapport au nombre d'élèves par salle de classe, il ressort des enquêtes de terrain qu'il y a au total 6 salles de classes pour 181 élèves. Ce qui donne en moyenne 30,17 élèves par classe. Ce qui est en dessous de la moyenne pédagogique nationale qui est de 40 élèves par salle de classe.

Cette école est dirigée financièrement par une Association des Parents d'Elèves (APE). Cette association fait le suivi des enseignants affectés dans cet établissement, le suivi des élèves, la sensibilisation des parents des élèves dans la prise en charge de leurs progénitures, développe des plaidoyers auprès des autorités administratives pour bénéficier de certains avantages tels que l'affectation des maitres, les dotations en matériels didactiques, etc.

1.2.6.2 Les infrastructures de santé

Pour ce qui est des infrastructures sanitaires, à kiskira, il y a un centre de santé qui n'est pas construit. Il faut noter que le centre occupe une salle de classe de l'école primaire de kiskira. Le taux de fréquentation moyen du centre de santé dans le canton kiskira est de 40%. Soit une répartition par sexe dont 70% représente les femmes et 30% des hommes.

Les pathologies dominantes dans le canton sont, par ordre d'importance, la diarrhée, les infections respiratoires chez les enfants particulièrement, les traumatismes dus aux multiples accidents de la circulation, le paludisme et les infections sexuellement transmissibles. En cas de suspicion au VIH-SIDA dans le centre de santé de kiskira, les patients suspectés sont référés au district à Liwa pour des analyses approfondies avant toute confirmation.

D'après les éléments d'enquêtes et des investigations auprès du personnel de santé, il y a en moyenne 43 083 personnes pour le centre de santé alors que la norme fixée par le Ministère de la santé est de 6000 habitants par centre de santé. En ce qui concerne le personnel de santé ;

on a enregistré 2 agents pour le centre de santé de Kiskira alors que la moyenne du personnel par centre de santé est à au moins 03 personnels. Enfin, il est noté une population de 21 541 habitants pour un agent de santé. La norme nationale serait de 2000 habitants pour un infirmier. Ce centre de santé est géré par un comité de gestion.

1.2.6.3 Les infrastructures marchandes

Quant aux infrastructures marchandes, il y a trois marchés hebdomadaires dans le canton : un à Kiskira, un à Tchoukou-hadjéet un à Salia mais ils sont construits en en matériaux sommaires. Ces marchés sont gérés par les autorités cantonales.. Par ailleurs, il n'y a pas de magasins de stockage dans le canton. Ce qui met en difficultés les producteurs qui ont du mal à conserver longtemps leurs récoltes.

1.2.6.4 Les infrastructures hydrauliques

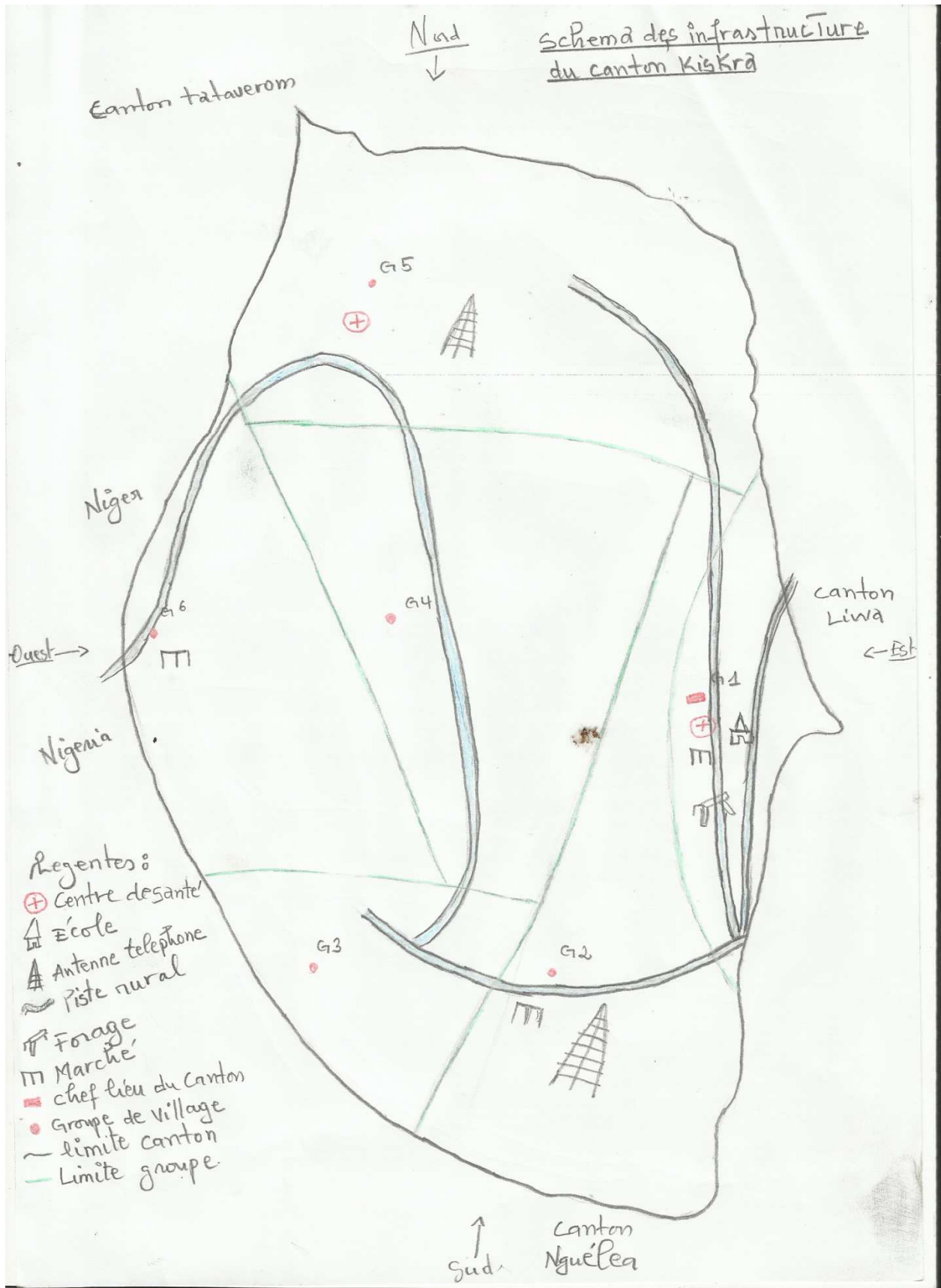
Quant aux infrastructures hydrauliques, on rencontre des pompes à motricité humaines dans certains villages du canton. Dans l'ensemble du canton, il est recensé 15 forages à pompe à motricité humaine qui aliment les 43 083 habitants que compte le canton. Ce qui donne une moyenne de 2 872 habitants pour un forage. Or, d'après les normes proposées dans le schéma directeur de l'eau au Tchad ; il faut 300 habitants au plus pour un forage. Autrement dit, il y a un réel problème d'eau de boisson dans le canton Kiskira. Il faut signaler par ailleurs que ces 15 forages dans le canton sont inégalement répartis dans les villages, car certains villages continuent à utiliser l'eau des puits ouverts et des fleuves insalubre à la consommation humaine. Ce qui a pour conséquence le développement des maladies liées à l'eau notamment la diarrhée.

Ce déficit du nombre de forage par rapport à la population pourra se résorber en partie si certaines familles nantis se mettaient à réaliser des forages privés. Alors que ces familles comptent de centaine voire de milliers de têtes de bétails. Ceci pourra être mis sur le dos de l'ignorance et du manque de volonté d'une partie de la population.

1.2.6.5 Les infrastructures de communication

Le canton compte 02 pilonnes installées par les compagnies de téléphonie mobile répartie sur le canton Kiskira. Il s'agit des réseaux de Airtel et de Tigo qui arrosent les villages du canton qui sont ainsi reliés au monde extérieur. Ces réseaux facilitent énormément les échanges et contribuent de ce fait au développement du canton par la célérité des messages à faire passer entre les usagers. Ceci constitue un atout de développement énorme pour le canton vu l'état désorganisé des axes routiers.

En plus de ce moyen moderne de communication, il y a le réseau routier qui permet de relier les villages du canton entre eux et les localités bordant le canton. Malheureusement, ce réseau semble en très mauvais état du fait que par le phénomène de l'ensablement poussé de la zone, il n'y a pas d'itinéraire fixe : chaque passager et usager crée son passage sur le sable ou suit les empreintes des usagers qui l'avaient devancé. A cela s'ajoute l'existence des réseaux fluviaux qui relient les villages du canton, les cantons voisins et le canton avec les pays voisins (Nigeria et Niger) au moyen de pirogues motorisées.



1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture constitue la base des activités économiques du canton. Dans le canton, du fait des caractéristiques des sols dunaires et de l'exploitation des ouadis dans la production agricole, il ya deux types de production.

L'agriculture sur les dunes de sable est réservée essentiellement pour la culture du mil penicillaire et du niébé. Le rendement du mil penicillaire à l'hectare est en général faible (en moyenne 300 kg) compte tenu de la pauvreté des sols du à l'érosion éolienne accentuée par les variations pluviométriques. Vu les caractères aléatoires des pluies, certains paysans optent pour le semis à sec afin de bénéficier des premières pluies. Cette pratique se fait en fin mai ou début juin. Ces sols ne sont pas fertilisés de manière générale ce qui contribue à cette faiblesse de rentabilité de production. Cette situation s'empire année après année. Ces difficultés cumulées ne permettent pas l'éclosion de cette activité sur les sols des dunes. Les paysans s'adonnent de moins à moins à produire sur ces types de sols. Ils s'orientent d'avantage vers les sols des ouadis.

Il existe un nombre important des ouadis/polders fertiles dans le canton. L'agriculture dans les ouadis se rapporte essentiellement au maraichage mais l'on y trouve des cultures pluviales telles que les céréales. De manière générale, ces ouadis offrent des possibilités de faire trois campagnes agricoles qui se succèdent de la manière suivante :

- La campagne pluviale qui s'étale de fin juin à fin octobre. Les principales cultures concernées sont le mil pénicillaire, le sorgho, le maïs et diverses légumes.

Campagne de contre saison froide, de novembre à février. Cette campagne est favorable à la production du blé, et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps.

- ↳ campagne de contre saison chaude (de mars à juin), la période froide étant favorable à la production du blé, et des cultures maraîchères, le maïs se développe d'avantage pendant la campagne pluviale et la campagne de contre saison chaude.

Dans les ouadis, le niveau de la nappe phréatique qui est autour de 18 à 20m de profondeur pour ce qui concerne les forages. Ce qui facilite la mobilisation de l'eau d'arrosage. D'après les enquêtes de terrain, on a enregistré 192 polders et 52 ouadis mais 15 sont mis en exploitation. Alors que les besoins en alimentation vont croissant au regard du niveau d'évolution de la population. Un total de 6 forages sont réalisés par les producteurs eux-mêmes ou par l'appui des certaines institutions de développement notamment le PNSA.

La pratique de plusieurs campagnes par an, est un facteur positif pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Cependant les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée dans le canton sont entre autres : l'insuffisance et les mauvais usages des matériels agricoles, l'inadaptation des semences utilisées par rapport à la qualité des sols de ouadis, les attaques des ennemis de cultures, la mauvaise répartition pluviométrique, la pauvreté des sols et l'insuffisance dans l'encadrement des producteurs. A cela, il faut ajouter le faible nombre sous exploitation par faute d'encadrement et d'intrants agricoles de tout genre. Il ya aussi le phénomène d'ensablement des ouadis qui doit être considéré comme une problématique importante à laquelle il faudra développer les stratégies afin d'endiguer l'avancer des dunes.

Cette situation a pour conséquence l'exode rural d'où la réduction de la main d'œuvre pourtant précieuse pour soutenir et développer les activités agricoles. Cela se traduit par la baisse de la production agricole, l'insécurité alimentaire qui exposent ainsi la population à la sous alimentation et les enfants à la malnutrition.

1.3.2. Élevage

L'élevage est l'un des secteurs importants après l'agriculture dans le canton. La population autochtone pratique l'élevage des bovins, des camélins, des caprins, des ovins et de la volaille. Cet élevage constitue une source importante dans les revenus des ménages qui le pratiquent. L'élevage des équidés est pratiqué essentiellement pour assurer le transport de personnes. L'élevage de bovin et de camélin constituent un élevage contemplatif alors que les besoins de premières nécessités sont énormes et pouvaient être résolus par la vente des quelques têtes

de bétails. L'élevage pratiqué est de type extensif et les troupeaux des bovins et des camelins parcourent des grandes distances à la recherche du pâturage. Compte tenu de l'insuffisance des pâturages en saison sèche et du manque d'eau, certains éleveurs sont dans l'obligation de pratiquer la transhumance vers les îles du lac Tchad. Cette pratique entraîne des pertes d'animaux et des conflits entre agriculteurs-éleveurs et/ou éleveurs-éleveurs qui se soldent par morts d'hommes.

On note par ailleurs, de façon périodique, la présence des éleveurs nomades et des transhumants arabes qui viennent séjourner autour de certains villages du canton entre les mois de juillet à octobre. Ces arabes et éleveurs transhumants sont d'origine des régions voisines ou même venant du Niger. On a noté des hameaux d'éleveurs de plus de 40 années d'existence.

Sur les 14 465 ménages recensés dans le canton, il ressort les statistiques suivantes :

- **3533** ménages possèdent des bovins ;
- **5585** ménages possèdent des camelins ;
- **3676** ménages possèdent des asins ;
- **6041** ménages possèdent des équidés
- **7162** ménages possèdent des ovins
- **3025** ménages possèdent des caprins

Ce qui veut dire que le canton fait partie des zones de développement pastoral.

Le canton dépend du poste vétérinaire de Liwa peu opérationnel car l'accès aux produits reste très limité à cause de l'insuffisance, voire l'inexistence des produits de qualité. En cas de besoin, les éleveurs font recours aux « docteurs choukou » qui vendent et administrent des produits d'origines douteuses qui font de ravage dans certains élevages du canton. Le secteur vétérinaire situé à Bol à travers des campagnes périodiques de vaccination contribue à la prévention de certaines épizooties mais uniquement orientées vers le gros bétail.

Outre les problèmes cités ci-dessus, il faut souligner que l'insuffisance de l'encadrement et le peu d'esprit d'ouverture des éleveurs constituent une des contraintes au développement du secteur.

1.3.3. Pêche

La pêche fournit des quantités importante des poissons aux marchés, soit de la région elle-même, soit les marchés des pays limitrophes. Elle est pratiquée dans la partie ouest du canton suivant les bras du Lac Tchad. La pêche est pratiquée principalement par les populations riveraines. Les matériels utilisés sont principalement le filet et le hameçon. Le poisson pêché dans le canton est plus exporté vers le Nigeria que vers l'intérieur du pays.

Les dures années de sécheresses répétées ont eu certainement des impacts sur la production halieutique du canton. Il ya également le problème de la gestion non durable des ressources halieutiques du à l'utilisation des filets à maille prohibées. A cela s'ajoute le faible niveau d'organisation des pêcheurs dans le canton.

1.3.4 Commerce

La population du canton Kiskra possède un sens développé pour le petit commerce. Les activités commerciales reposent en grande partie sur la vente des produits artisanaux, l'achat et la revente des produits agricoles issus des polders et ouadis du canton, les animaux sur pied, les produits manufacturés, etc.

Les trois(3) marchés hebdomadaires du canton constituent les lieux par excellence des échanges économiques de la population. Ces marchés se tiennent régulièrement chaque mercredi à Kiskra ; jeudi à Salia et dimanche à Tchoukou-Hadjé.

Cependant, la population du canton rencontre d'énormes difficultés liées au mauvais état des pistes rendant difficile les échanges, l'insuffisance des moyens de transport appropriés.

Les hangars et les étales du marché sont construits en matériau sommaire. Le marché ne dispose pas de point d'eau potable ni de latrines.

En plus des marchés du canton, les commerçants du canton Kiskra fréquentent également à rythme régulier, d'autres marchés (Ngouboua, Tchoukoutalia, Liwa, Baga Sola, etc.)

1.3.5 Artisanat

Le secteur de l'artisanat est très peu développé. Il est composé de l'artisanat d'art (poterie, vannerie, sculpture), l'artisanat de production (menuiserie, forge, couture) et l'artisanat de service (maçonnerie, mécanique).

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ÉLEVAGE, PECHE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible production agricole.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible pluviométrie, - Semences inadaptées, - Faible niveau d'exploitation des ouadis et polders, - Faible application des fertilisants organiques, - Nature des sols dunaires, - Forte présence des ennemis de culture, - Moyens de production archaïques, - Manque de moyens financiers, - Manque de volonté - Insuffisance, d'encadrement des producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix élevé des denrées alimentaires - Insécurité alimentaire, - Apparition des maladies du faite de la faiblesse des organismes humains ; - Exode rural des bras valides du canton ;, - Disparition des villages par la diminution des ressources vitales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des polders et ouadis ; - Faiblesse de la profondeur de la nappe phréatique ; - Jeunesse de la population ; - Volonté de la population à pratiquer l'agriculture, - Existence d'un service d'encadrement (SODELAC). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur durable des ouadis - Former les producteurs en techniques de production agricole et maraichère, - Choix des semences améliorées, - Implication de l'Etat, - Instaurer les cultures de contre saison ; - Valoriser les matières organiques dans la production agricole
Persistance et récurrence des maladies des animaux,	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'agents vétérinaires qualifiés, - insuffisance des produits vétérinaires de 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de capacité laitière et de corpulence, - Perte du pouvoir d'achat des 	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel adapté au milieu, - volonté de la population à pratiquer 	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi d'agents vétérinaires qualifiés, - création et

		<p>qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ignorance des éleveurs, - Contamination du pâturage par les pesticides agricoles de synthèse. 	<p>éleveurs,</p> <ul style="list-style-type: none"> - non reproductivité des animaux, - Diminution du cheptel, 	<p>l'élevage ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace important pour le parcours ; - Existence des services vétérinaires 	<p>équipement des pharmacies vétérinaires villageoises,</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des éleveurs sur l'importance de la vaccination du bétail, - sensibilisation des éleveurs à la maîtrise de l'effectif de leurs cheptels.
Insuffisance du pâturage.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - faible etmauvaise répartition pluviométrique, - Avancée de désert par le phénomène d'ordre naturel et anthropique ; - Surpâturage ; - Diminution du niveau de Lac Tchad, - Feu de brousse ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du cheptel ; - sous alimentation des animaux, - Augmentation de prix des sous produits de l'élevage ; - Baisse de la reproduction et production, - baisse du pouvoir d'achat des éleveurs, - Grands 	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel adapté au milieu, - présence de bœuf kouri parmi le cheptel, - Vaste zone pour le pâturage, - volonté de la population à pratiquer l'élevage, - proximité avec les eaux du 	<ul style="list-style-type: none"> - établir des couloirs de transhumance ; - création des zones de pâturage, - sensibiliser les éleveurs pour une utilisation durable des zones des pâturages, - et le danger du surpâturage.

			<p>déplacements pour la recherche de pâturage,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perte des têtes des animaux pendant les déplacements, - conflits agriculteurs-éleveurs/éleveurs-éleveurs. 	<p>Lac ; Nappe phréatique peu profonde ; Existence des tracteurs pouvant développer les zones de pâturage.</p>	
Insuffisance des points d'eau pour le bétail	Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de la pluviométrie ; - éloignement du groupe avec les eaux du Lac Tchad ; - Insuffisance de puits pastoraux; - Faible niveau d'organisation des éleveurs ; - Ignorance des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Grands déplacements à la recherche de l'eau ; - perte des têtes des animaux pendant le parcours ; - conflits éleveurs/éleveurs autour des points d'eau ; - conflits agriculteurs-éleveurs ; - Mauvais état morphologique du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel adapté aux conditions du milieu ; - Nappe phréatique peu profonde 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les éleveurs sur la gestion durable des puits pastoraux ; - Mettre en place des systèmes photovoltaïques d'exhaure d'eau
Diminution des produits de pêche	Groupe 2, 3, 4,5.	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse du niveau des eaux du Lac, - Moyens rudimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible pouvoir d'achat des éleveurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Population active motivée pour la pêche ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et équipement des

		<ul style="list-style-type: none"> - de pêche, - disparition des certaines espèces poissons, - Insuffisance des matériels de pêche, - faiblesse d'encadrement des pêcheurs, - Faible niveau d'organisation des pêcheurs - utilisation des filets à maille prohibée - 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix élevé des produits des pêches sur le marché ; - Abandon du métier ; - Pauvreté ; <p>Chômage ; Exode rural.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Forte demande du poisson sur le marché ; - Existence des eaux du lac tchad ; - Existence du service de pêche 	<p>pêcheurs en matériels adéquats de pêches ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les pêcheurs sur le danger de l'utilisation des filets à maille prohibée.
--	--	---	---	--	--

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible production agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des polders et ouadis - Volonté de la population à pratiquer l'agriculture, - Existence d'un service d'encadrement (SODELAC) ; - Faiblesse de la profondeur de la nappe phréatique ; - Jeunesse de la population ; - Disponibilité de la main d'oeuvre ; 	Créer des conditions favorables à la production agricole par une gestion durables des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la production agricole par la mise en valeur durable et la gestion concertée des ouadis et polders ; - Disponibiliser les produits agricoles sur les marchés ; - Améliorer la sécurité alimentaire des populations.
Persistance et récurrence des maladies des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel abondant, - Cheptel adapté au milieu, - La volonté de la population à pratiquer l'élevage ; - Existence de la meilleure espèce de bœuf parmi le cheptel (beoufkouri) ; - Espace important pour le parcours ; - Existence de service vétérinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accessibilité des produits vétérinaires de qualité pour lutter contre les maladies des animaux ; - sensibiliser les éleveurs sur l'importance du suivi thérapeutique de leurs cheptels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la santé animale en rendant disponible les produits vétérinaires de qualité ; - Organiser et structurer les éleveurs ; - Renforcer les structures vétérinaires en ressources humaines et en équipement.
Insuffisance du pâturage.	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel adapté au milieu, - présence de bœuf kouri parmi le cheptel, - Vaste zone pour le pâturage, - volonté de la population à pratiquer l'élevage, - proximité avec les eaux du Lac ; - Nappe phréatique peu profonde 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une gestion durable des ressources pastorales et hydrauliques ; - Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage. 	<ul style="list-style-type: none"> - encourager la mise en défens de certaines zones du canton

Insuffisance des points d'eau pour le bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel adapté aux conditions du milieu ; - Nappe phréatique peu profonde - 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des points d'eau aux bétails 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et développer des puits pastoraux et les sécuriser ; - Organiser les éleveurs sur la gestion durable des ouvrages réalisés
Diminution des produits de pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Population active motivée pour la pêche ; - Forte demande du poisson sur le marché ; - Existence des eaux du lac tchad ; - Existence du service de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la production de pêche par la mise à disposition de moyens modernes ; - Outiller les pêcheurs par des techniques de pêches appropriées. 	Augmenter le volume de produit de pêche par la mise à la disposition des pêcheurs des matériels modernes et l'organisation des formations à l'intention des pêcheurs.

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Diminution du couvert végétal.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible pluviométrie, - Déboisement abusif, - Feux de brousse, - Ignorance de la population sur la gestion durable des végétaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des réserves fauniques, - ; - Vent violent ; - Ensablement des ouadis et des villages, 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des espèces résistantes, - Existence des espèces rustiques ; - Possibilité de régénérescence d'espèces végétales, - Nappe phréatique peu profonde. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur l'importance de la préservation de l'environnement, - Créer une pépinière villageoise, - Encourager les actions de reboisement, - Création des aires protégées ; - Sensibiliser la population à l'importance des arbres dans la stabilisation des vents violents et l'avancée des dunes de sables.
Disparition de certaines espèces fauniques	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du couvert végétal - Faible pluviométrie - faible niveau d'organisation des populations - Avancée du désert - Braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de patrimoine écologique du canton - Baisse de la biodiversité ; - Déséquilibre écologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de certaines espèces fauniques adaptées au milieu - Existence d'une inspection forestière départementale - Existence des 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une politique communautaire de gestion des ressources naturelles - Sensibiliser les populations sur la gestion des ressources fauniques ;

				textes réglementaires sur la protection de la faune	– Encourager la population au respect des textes réglementaires en matière de la faune.
--	--	--	--	---	---

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Diminution du couvert végétal.	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des espèces résistantes, - Possibilité de régénérescence d'espèces végétales ; - Existence des espèces rustiques ; - Nappe phréatique peu profonde. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les actions de reboisement - promouvoir la préservation de la végétation 	Contribuer à la restauration du couvert végétal par des actions de reboisement.
Disparition de certaines espèces fauniques	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de certaines espèces fauniques adaptées au milieu - Existence d'une inspection forestière départementale - Existence des textes réglementaires sur la protection de la faune 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions de préservation des espèces en voie de disparition - 	contribuer à la restauration des espèces fauniques du canton

2.3. ÉCONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Difficulté d'écoulement des produits locaux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état ou absence de pistes villageoises, - insuffisance de marché, - faible niveau d'organisation des commerçants ; - absence d'un marché de bétail ; - faible niveau de transformation et de conservation des produits périssables; - insuffisance des moyens adéquats de transport. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte importante de produits périssables, - Pauvreté cyclique, - Indisponibilité de certains produits alimentaires sur les marchés ; - Flambée des prix de certaines denrées alimentaires ; - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - diversité de produits locaux - dynamisme de la population ; - Forte demande des produits locaux sur les marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - , - Promouvoir les produits locaux, - Formation des producteurs aux techniques de transformation et de conservation,

Le chômage	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'initiatives d'entrepreneuriats ; - Peu de diversification d'activités génératrices de revenus - Faiblesse des Moyens financiers de la population - Faible approvisionnement en produits manufacturés suite à la fermeture de la frontière du Nigeria ; - Taux élevé de l'analphabétisme - - 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé de chômeurs - Exode rural - Forte dépendance des jeunes adultes des parents ; - Les jeunes garçons se marient à un âge avancé. - Faible pouvoir d'achat de la population - Augmentation des cas de brigandage ; <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du taux de consommation des stupéfiants 	<ul style="list-style-type: none"> -- Jeunesse de la population (au moins 42,81% des jeunes de 18-40 ans) ; <ul style="list-style-type: none"> - Existence des ouadis productifs ; - Existence d'un mécanisme étatique en faveur de la jeunesse (FONAJ, Ministère du micro-crédits) ; - - 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les jeunes sur les techniques d'entrepreneuriat - Faciliter l'accès au micro crédit à la population ; - Promouvoir la diversification des activités productives et les activités génératrices de revenus. ; - Faciliter l'accès des ouadis aux jeunes désœuvrés ;
------------	----------------	--	---	---	---

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
----------	-----------------------	---------------------------	---

<p>Difficulté d'écoulement des produits locaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - diversité de produits locaux - dynamisme de la population ; - Forte demande des produits locaux sur les marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'écoulement des produits locaux par l'amélioration de l'état des pistes rurales ; - accompagner les organisations des commerçants à la maîtrise des techniques de transformation et conservation des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration des pistes rurales ; - Former les organisations des producteurs aux techniques de transformation et de conservation des produits locaux périssables.
<p>Le chômage Tout le canton</p>	<p>Jeunesse de la population (au moins 42,81% des jeunes de 18-40 ans) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence des ouadis productifs ; - Existence d'un mécanisme étatique en faveur de la jeunesse (FONAJ, Ministère du micro-crédits) ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - - Encourager les jeunes à prendre des initiatives entrepreneuriales par la formation ; - Favoriser l'accès de la jeunesse aux ressources du cantons 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les jeunes aux techniques de production agricoles, aux techniques de petits commerces (AGR), à l'artisanat ; -

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Difficulté d'accès aux soins médicaux,	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - - Eloignement de centre de santé par rapport à la majorité de la population ; - Faible niveau de fréquentation de centre de santé (40%) ; - Faible pouvoir d'achat des habitants ; - Inaccessibilité aux médicaments de qualité ; - Insuffisance des produits pharmaceutiques ; - Mauvaise organisation de COSAN mis en place ; - Insuffisance de centre de santé dans le canton (43083 habitants), - Insuffisance du personnel de santé - 	<ul style="list-style-type: none"> - Mortalité maternelle et infantile élevée ; - Automédication ; - Mauvaise prise en charge des patients ; - Apparition récurrente des maladies ; - Taux de mortalité élevée par une mauvaise prise en charge de patient 	<ul style="list-style-type: none"> - existence d'un district sanitaire à Liwa ; - existence d'une politique préventive (campagne de vaccination) et curative (ARV et gratuité de soins) du Ministère de la santé ; - existence des ONGs d'appui au développement (AIDE, IMC et UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> - multiplication des centres de santé, - Sensibilisation de la population sur la fréquentation de formation sanitaire, - Amélioration de l'approvisionnement et l'accès des produits pharmaceutiques aux populations ; - Créer et redynamiser les COSANs

Faible fréquentation des formations sanitaires	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance de la population - Taux d'analphabétisme élevé - Éloignement du centre de santé, - Dysfonctionnement des COSAN mis en place - Moyen de déplacement inadéquat au transport des malades ; - Mauvaise qualité des pistes rurales 	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance des maladies - Difficulté d'accouchement chez les femmes par absence des visites prénatales - Mortalité infanto-juvénile et maternelle élevée - Augmentation du nombre de « docteurs Choukou » 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un district sanitaire ; - Existence d'une politique préventive (campagnes de vaccination) et curative (ARV et gratuité de soins) du ministère de la santé - Existence des ONG d'appui au développement (AIDE, IMC et UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des centres de santé, - Sensibilisation de la population sur la fréquentation des formations sanitaires. - Amélioration de l'approvisionnement et l'accès des produits pharmaceutiques aux populations
Difficultés d'accès à l'eau potable	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des forages d'eau potable (15 forages pour 43083 habitants) ; - Dysfonctionnement des comités de gestion des points d'eau ; - Absence de volonté de la population à multiplier les forages d'eau potable ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation de l'eau insalubre ; - Prolifération des maladies liées à la consommation de l'eau insalubre ; - Retard de croissance chez les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Nappe phréatique peu profonde (4-6m et 18-20m) ; - Existence des agents réparateurs des pompes ; - Proximité du Nigeria pour 	<ul style="list-style-type: none"> - , - Sensibilisation aux pratiques d'hygiène - Renforcement des équipements Hydrauliques ; - Développer des addictions d'eau potable ; - Approvisionner des localités ayant des nappes d'eau

		<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des interventions de l'Etat dans la réalisation des ouvrages hydrauliques (CF, schéma directeur de l'eau) ; - Existence des nappes d'eau sodique. 		<ul style="list-style-type: none"> - l'acquisition des matériels des forages ; - Existence d'un programme d'appui de l'UNICEF à l'accès à l'eau potable ; - Existence d'un schéma directeur de l'eau 	sodique
--	--	---	--	---	---------

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Difficulté d'accès aux soins médicaux	<ul style="list-style-type: none"> - existence d'un district sanitaire à Liwa ; - existence d'une politique préventive (campagne de vaccination) et curative (ARV et gratuité de soins) du Ministère de la santé ; - existence des ONGs d'appui au développement (AIDE, IMC et UNICEF) - 	Amélioration de l'accès aux soins sanitaire par le renforcement du système sanitaire du canton à travers l'augmentation des infrastructures et du personnel qualifiés.	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les soins sanitaires en rendant disponible les produits sanitaires et en renforçant les ressources humaines ; - Rapprocher le centre de la population du canton par la multiplication des formations sanitaires.
Faible fréquentation des formations sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - existence d'un district sanitaire à Liwa ; - existence d'une 	Promouvoir et encourager la fréquentation des formations sanitaires par la sensibilisation de la population	<ul style="list-style-type: none"> - Former des relais communautaires aux techniques de sensibilisation

	<p>politique préventive (campagne de vaccination) et curative (ARV et gratuité de soins) du Ministère de la santé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - existence des ONGs d'appui au développement (AIDE, IMC et UNICEF) - 		<p>des populations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conscientiser la population à l'importance de fréquenter les CS.
Difficulté d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - - Nappe phréatique peu profonde (4-6m et 18-20m) ; - Existence des agents réparateurs des pompes ; - Proximité du Nigeria pour l'acquisition des matériels des forages ; - Existence d'un programme d'appui de l'UNICEF à l'accès à l'eau potable ; - Existence d'un schéma directeur de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des infrastructures hydrauliques du canton par la multiplication du nombre de forages d'eau potable ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplier les forages dans les villages déficitaires en infrastructures hydrauliques ; - Mettre en place et former les comités de gestion des points d'eau

2.5. ÉDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible scolarisation	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures scolaires ; - Ignorance des parents sur l'importance de scolariser les enfants ; - Mariage précoce des jeunes filles en âge de scolarisation - Ignorance de la population sur l'intérêt de l'école ; - Insuffisance de matériels didactiques ; - Insuffisance d'enseignants qualifiés - Dysfonctionnement des APE ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous développement générationnel ; - Délinquance juvénile ; - Ignorance accentuée chez les jeunes ; - Baisse de niveau des élèves ; - Abandon précoce des enfants de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre d'enfants scolarisable (29.53% de la population) ; - Existence d'une politique Etatique en matière de l'ensegnement de base ; - Existence dans le chef lieu de la région d'une école de formation des instituteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper des écoles ; - Recruter et former des maitres communautaires ; - Faire le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ; - Sensibiliser et conscientiser les parents à l'importance descolariser les enfants ; - Instaurer le système de cantines scolaires dans les établissements pour encourager les parents et les enfants.

Non respect du programme scolaire	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'enseignants qualifiés ; - calendrier scolaire réduit (fin Novembre à fin Avril) ; - Manque de suivi régulier des enseignants dans leur poste - Nombre élevé des maitres communautaires non formés ; - Dysfonctionnement des APE ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de niveau - Taux d'échec élevé des élèves dans les classes d'examen ; - Baisse de taux de fréquentation des classes 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre d'enfants scolarisable (29.53% de la population) ; - Existence d'une politique étatique en matière de l'enseignement de base ; - Existence dans le chef lieu de la région d'une école de formation des instituteurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Affecter des enseignants qualifiés - Assurer un suivi régulier des enseignants par les instances de suivi des inspections de l'éducation ; - Assurer une formation continue des maitres communautaires
-----------------------------------	----------------	--	--	---	--

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre d'enfants scolarisable (29.53% de la population) ; - Existence d'une politique Etatique en matière de l'enseignement de base ; - Existence dans le chef lieu de la région d'une école de formation des instituteurs 	Amélioration du niveau de scolarisation des enfants en renforçant le système éducatif dans le canton par une multiplication du nombre d'infrastructures, des manuels didactiques et d'un personnel qualifié	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'augmentation du nombre des enseignants ; - Doter l'école des matériels didactiques ; - Créer et équiper des écoles dans le canton - Augmenter le taux de scolarisation des enfants dans le canton ; - Réduire le taux d'analphabétisme dans le canton ;

			<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer les cantines scolaires dans le canton.
Non respect du programme scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre d'enfants scolarisable (29.53% de la population) ; - Existence d'une politique étatique en matière de l'enseignement de base ; - Existence dans le chef lieu de la région d'une école de formation des instituteurs 	Harmonisation du calendrier scolaire et opérer un suivi régulier des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les enseignants à débiter le cours conformément au calendrier publié par l'éducation nationale ; - Sensibiliser les parents d'élèves à les libérer à temps pour la reprise scolaire ; - Disponibiliser les didactiques pour faciliter l'enseignement ; - Rendre opérationnels les APE.

2.6. AFFAIRES -SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Sous-scolarisation des filles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Poids de la tradition ; - Ignorance des parents ;, - manque d'initiative locale, - Mariage forcé et/ou précoce, - 	<ul style="list-style-type: none"> - vulnérabilité des femmes, - dépendance des femmes - analphabétisme élevé des femmes - marginalisation de la femme dans le processus de développement ; - ignorance des femmes à la gestion du ménage (hygiène, santé, assainissement, éducation) 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux élevé de la population féminine (58%) - Politique de l'État et ses partenaires en faveur de l'autonomisation de la femme et contre le mariage précoce. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents pour la scolarisation des filles ; - Créer les centres d'alphabétisation fonctionnelle en faveur de la femme - sensibiliser les parents sur les méfaits du mariage précoce
Pénibilité des tâches ménagères de la femme	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Poids de la tradition ; - Ignorance des femmes rurales ; - Eloignement des sources d'eau ; - Insuffisance de moulin dans le canton ; - Distance importante pour la recherche des bois de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des femmes rurales ; - Taux élevé de fausse couche ; - Mauvais entretien des enfants en bas âge ; - Accélération du vieillissement des femmes ; - Augmentation des cas lombalgies - 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des textes en faveur de la femme ; - Existence des animaux de tractation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les hommes sur les droits de la femme ; - Créer les centres d'alphabétisation fonctionnels en faveur des femmes rurales ; - Encourager pour l'autonomisation de la femme

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Sous-scolarisation des filles	<ul style="list-style-type: none"> - - Taux élevé de la population féminine (58%) - Politique de l'État et ses partenaires en faveur de l'autonomisation de la femme et contre le mariage précoce. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du taux de scolarisation des filles par la conscientisation des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents à l'importance de scolariser les filles ; - Sensibiliser les parents à laisser les filles en âge de scolariser à poursuivre les études ; - Impliquer les leaders d'opinion dans les actions de sensibilisation ; -
Pénibilité des tâches ménagères de la femme	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des textes en faveur de la femme ; - Existence des animaux de tractation 	Améliorer les conditions sociales des femmes par la promotion des principes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux services sociaux de base (eau, source d'énergie, moulin...) aux femmes ; - Conscientiser les hommes sur le partage des tâches ménagères ; - Soutenir les organisations féminines dans les activités génératrices de revenu ;

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1- Menace de secte Boko-haram	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de la zone avec le Nigeria, - Chômage des jeunes, - Mauvaises interprétations des messages religieux par les adeptes ; - Consommation de la drogue et autres stupéfiants ; - Taux élevé de chômage ; - Analphabétisme de la population ; - Taux élevé du banditisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture des frontières, - Augmentation des prix des articles manufacturés - cherté de vie, - insécurité généralisée, - kidnappings, rapt, enlèvement, chantage, menace de mort, ralentissement des activités économiques, retrait des certaines ONGs dans la région, retrait des fonctionnaires de l'Etat dans les zones ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des forces de défense et de sécurité ; - disponibilité des autorités traditionnelles à dénoncer les auteurs de crimes ; - Appui de la communauté internationale à faire face à la secte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur les méfaits de la secte BOKO HARAM ; - Sensibiliser les jeunes aux pièges tendus par la secte - Lutter contre le trafic de drogue et stupéfiants ; - Développer des programmes pouvant occuper les jeunes.
2- Attitudes attentistes des organisations	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Prolifération des organisations opportunistes ; - Organisation sans finalité claire ; - Incitation à la création des groupements par 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de structuration des organisations ; - Faible contribution des organisations au processus de 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre des organisations dans le canton ; - Producteurs disposés à 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les membres des organisations sur la vie associative ; - Encadrer les organisations à

		les intervenants dans le canton ; - ; - Ignorance de la population ; -	développement ; - Absence de gouvernance dans les OP ; - Gestion clanique des biens publics. - .	mettre en place des OP dynamique pour la mise en valeur des ouadis et polders - Existence des services d'encadrement de la SODELAC	bien définir les finalités de développement ; - Sensibiliser les autorités à étudier les dossiers des OP et à organiser des enquêtes de moralité avant de les organiser à fonctionner. .
--	--	---	---	---	---

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Menace de secte Boko-haram	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des forces de défense et de sécurité ; - disponibilité des autorités traditionnelles à dénoncer les auteurs de crimes ; - Appui de la communauté internationale à faire face à la secte. - Disponibilité des forces de l'ordre ; - Existence des autorités traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la paix par des actions tendant à réduire le radicalisme; 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la culture de paix dans le canton ; - Lancer les campagnes de sensibilisation de la population sur les mefaits de la secte ; - Prôner un islamisme tolérant ; - Pôner une cohabitation pacifique entre les communautés.
Attitudes attentistes des organisations	<ul style="list-style-type: none"> - - - Existence en nombre des organisations dans le canton ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la créativité des organisations par l'encadrement des membres ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances des formations de masse des responsables des OP sur la définition de finalité ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs disposés à mettre en place des OP dynamique pour la mise en valeur des ouadis et polders - Existence des services d'encadrement de la SODELAC 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Former les responsables des OP sur les principes de développement ; - Former les responsables des OP sur les notions de bonne gouvernance, de recevabilité et d'équité.
--	--	---	--

III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Les grands axes de développement retenus par les populations du canton Kiskra durant la planification de développement de leur canton et faisant partie du PDL s'inscrivent dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement retenus par les nations unies et le Plan National de Développement.

A travers un diagnostic participatif réalisé dans les différents groupes de villages du canton, les populations de ce canton ont analysé par domaine, tous les problèmes de développement. Ainsi, des pistes de solution ont également été retenues, des axes prioritaires de développement permettant à la population de résoudre les problèmes vécus dans les différents domaines.

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement	Projets retenus
Agriculture, Élevage, pêche	Un faible production agro-Silvio-pastorale qui caractérise une faiblesse de l'économie locale et imposant à la population l'insécurité alimentaire	Améliorer la production agro-Silvio-pastorale pour assurer la sécurité alimentaire des populations et soutenir l'économie locale	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des producteurs à l'exploitation des ouadis - Aménagement et mise en valeur des ouadis - Augmenter la production agricole par l'appui en matériels agricoles (semence maraichères et produits phytosanitaires)

			<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un magasin communautaire de stockage des produits agricoles - Construction des puits pastoraux avec système solaire - Construction des parcs de vaccination - Construction d'une pharmacie vétérinaire et l'approvisionnement en produit - Structurer et former les pêcheurs - Appuyer les organisations des pêcheurs en matériels de pêche adéquates - Former les pêcheurs en technique de conservation du poisson
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation continue des ressources naturelles du fait des phénomènes naturelles, des pratiques humaines néfastes et de l'insuffisance des mesures de protection.	Promouvoir des actions de reboisement, de sensibilisation de la population sur la préservation des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population contre le phénomène de la désertification et d'ensablement - Lutter contre l'ensablement des ouadis aménagés - Faire le reboisement des zones menacées par la désertification - Sensibilisation des

			femmes sur l'utilisation des foyers amélioré l'utilisation d'autres sources d'énergie que le bois
Économie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Difficulté d'écoulement des produits du fait des mauvais états des pistes rurales, du manque des techniques de conservation, faible organisation des commerçants.	Formation des producteurs en technique de conservation des produits et par une organisation des commerçants	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les producteurs en technique de conservation des produits ; - Structurer les commerçants ;
Santé-Eau potable-Assainissement	Faible accès des populations aux services des soins de santé et à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système sanitaire du canton par une amélioration des infrastructures et du personnel ; - la facilitation de l'accès à l'eau potable par la multiplication des forages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA - Réduction de la mortalité maternelle par la formation des accoucheuses traditionnelles - Construction et équipement des centres de santé - Construction d'un château d'eau équipé de panneau solaire - Installation des forages manuels ; - Vulgariser l'utilisation de l'eau de javelle et de clore pour lutter contre les maladies

			hydriques
Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	Faible scolarisation des enfants du auxmauvaises conditions d'étude, insuffisance des enseignements qualifiés et de l'ignorance des parents	Renforcer le système éducatif par la multiplication des infrastructures, affectation du personnel et dotation en manuels didactiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants - Appuis à la scolarisation des filles par la sensibilisation - Formation des maitres communautaires - Appuis à la création des écoles communautaires - Construction et équipements des établissements scolaires - Équipement et entretien de l'école primaire de Kiskra
Affaires sociales-Genre	Mauvaises conditions de la femme du fait des difficultés d'accès aux services sociaux de base, de faible niveau d'instruction et du poids de la tradition.	Améliorer les conditions sociales des femmes par la promotion des principes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et par la scolarisation massives des filles.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents pour la scolarisation des filles et contre le mariage forcé et précoce - Lutte contre les violences basées sur le genre et protection des personnes vulnérables
Gouvernance-Paix –Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - L'insécurité liée à la secte Boko haram - faible participation des organisations au 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la paix par la sensibilisation contre le radicalisme et l'extrémisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur le danger des sectes religieuses ;

	processus de développement du canton.	violent ; - Promouvoir la créativité des organisations par l'encadrement de leurs membres sur les visions de développement.	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des leaders sur les droits et devoirs d'un citoyen ; - Sensibilisation sur la prévention et la gestion du conflit agriculteurs-éleveurs et conflits fonciers ; - Encadrer les organisations sur les orientations de développement
--	---------------------------------------	--	---

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ÉLEVAGE, PECHE

Titre du projet : Renforcement des capacités des producteurs à l'exploitation des ouadis pour assurer une sécurité alimentaire dans le canton	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation des producteurs à l'exploitation	<ol style="list-style-type: none"> 1 .Ouadisworé 2 Ouadistchinédjerkou 3 OuadisdorofidéKiskra 4 Ngolio 5 Dabouarom 6 Sandoukoussinia 7 Dolékafia 8 Nguililmi 9 Findé 10 Fierom 	CCD, ST	2 250 000	7%	2016

Aménagement et mise en valeur des ouadis et polders	10 ouadis	CCD, ST	51 300 000	7%	2016
Augmentation de la production agricole dans le canton par l'appui en matériels agricoles (semence maraicher et produits phytosanitaire)	10 ouadis	CCD, ST	338 000	7%	2017
Construction des magasins communautaires de stockage des produits agricoles	Kiskra ;	CCD, ST	15 000 000	7%	2018
11 Construction des puits pastoraux avec système solaire	Kalgalawa	CCD, ST	25 000 000	7%	2018
12 Construction des parcs de vaccination	Kalgalawa Kagrérom	CCD, ST	48.000.000	7%	2018
13 Création des pharmacies et l'approvisionnement en produits vétérinaires.	Kiskra	CCD, ST	30.000.000	7%	2018
14 Sensibilisation des pêcheurs sur l'importance d'être en groupement	Zone insulaire	CDC, ST	6 000 000	7%	2017
15 Structurer et encadrer les pêcheurs.	Zone insulaire	CCD, ST	8 000 000	7%	2017

16 ppuyer les organisations de pêcheurs en matériels de pêche adéquate	Zone insulaire	CCD, ST	15 000 000	7%	2018
17 Former les pêcheurs sur les techniques de conservation du poisson.	Zone insulaire	CCD, ST	10 000000	7%	2018
Total			210 888 000		

2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet : Appui à la lutte contre la désertification et l'ensablement des villages	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. sensibiliser la population contre le phénomène de la désertification et de l'ensablement	Kiskra Hamlé Ngarta Nguilimi Badou kanirom	CCD et services techniques, Grande Muraille verte	8 000 000	5%	2016
2. lutter contre l'ensablement des ouadis aménagés par les haies vives	Ouadisworé Ouadistchinédjerkou OuadisdorofidéKiskra Ngolio Dabouarom Sandoukoussinia Dolékafia Nguilimi Findé,Fierom	CDC, ST, Grande Muraille verte	20 000 000	5%	2017
3. reboisement de zones menacées par la	Kiskra Hamlé	CCD et services techniques, Grande	50 000 000	5%	2017

désertification	Ngarta Nguilimi Badou kanirom	Muraille verte			
3. sensibilisation des femmes sur l'utilisation des foyers améliorés et l'utilisation d'autres sources d'énergies que le bois Exemple : épis des maïs, noix de palmiers doum, bouse de vache.	Tout le canton	CCD et services techniques	8 000 000	5%	2017
Total			86 000 000		

4.3. ÉCONOMIE

Titre du projet : Renforcement des capacités des producteurs du canton par la structuration de leurs organisations pour une amélioration de leurs activités génératrices de revenus.	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. formation des producteurs en technique de conservation	Ouadis woré Ouadistchinédjerkou OuadisdorofidéKiskra Ngolio Dabouarom Sandoukoussinia Dolékafia Nguililmi	CCD	2 000 000	7%	2017

	Findé, Fierom				
2. structurer et former les commerçants	Kiskira	CDC	4 000 000	7%	2017
3. Dotation des groupements en matériels de transformation et de conservation	10 groupements	CCD	2 500 000	7%	2017
Total			8 500 000		

3.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet : Renforcement du système sanitaire du canton par la mise en place d'un dispositif de lutte contre les maladies endémiques, la pandémie du VIH/Sida et la réalisation des infrastructures hydrauliques pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable.	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur la lutte contre la pandémie de VIH/SIDA	Tout le canton	CDC, COSAN	8 000 000	5%	2016
2. Recruter et former les matrones	Salia Waddarom Fadjrari TchouHadje	CCD ; ST, COSAN	12 000 000	5%	2016

	Kirtchima				
3. Construction et équipement des centres de santé	Salia Waddarom Fadjrari TchouHadje Kirtchima	CCD, ST	180 000 000	5%	2017
4. Construction d'une adduction d'eau potable équipée avec système solaire	Kiskra	CCD	50 000 000	5%	2018
5. Installation des forages d'eau potable	Nguilimi 1 (3) ; Nguilimi 2 (2) ; Bournirom (1) ; Hamlé (1) ; Djoubou (1) ; Karaga (1) ; Amma (1) ; Kanirom (1) ; Kiri-danga (2) ; Bougorom (1) ; Salia (3) ; Boulkarey (2) ; Fendé (1) ; Tchoukou-boul (1) ; Koubai-ngourouma (1) ; Hakabra (1) ; Waddarom (3) ; Leletoua (3) ; Bla-gola 1 (2) ; Bla-gola 2 (1) ; Wangui (1) ; Kirtchima (2) ; Morko-bina (2) ; Dibina (1) ; Kagrerom 1, 2, 3 (3) ; Konguea 1, 2 (2) ;	CCD	51 750 000	5%	2017

	Kassina (2) ; Kassinarom (1) ; Hakali-karia (1) ; Allaye-fadjari (2); Kongoungagna (1); Bogouma (2); Mahala (1) ; Momio (1) ; Kongou-kedidia (1) ; Malia (1) ; Keyarom (1) ; Kirna-koua (1); Bla-kali (3); Nguibaoua (1); Tchoukou-hadjé (3); Kanidom (2); Toumou-dilia (2); Bla-madaye (2); Dindjila (1); Koléa (1).				
6. Vulgariser l'utilisation de l'eau de javel et de chlore pour lutter contre les maladies hydriques	Tout le canton	CCD, ST	12 000 000	5%	2016
Total			313 750 000		

4.5. ÉDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet : Renforcement du système scolaire du canton par la	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
--	--------------	-----------	------	--------------------------	----------------

formation des enseignants, la création des écoles communautaires et la sensibilisation des parents d'élèves a une prise de conscience					
1. sensibilisation pour la scolarisation des enfants.	Tout le canton	CCD, APE	4 000 000	5%	2016
2. Appui à la scolarisation des filles par la sensibilisation.	Tout le canton	CCD, APE	8 000 000	5%	2016
3. équipement et entretien de l'école primaire de Kiskra	Kiskra	CCD/APE	10 000 000	5%	2017
4. Formation des maitres communautaires	Salia, Kirdanga, Wadarom, Alayfayari, TchoukouHadjé, Kirtchima, Dibinoa, Nguilimi1 et Tchoukouboul	CCD/APE	18 000 000	5%	2017
5. Démarche préliminaire à la création des écoles communautaires	Salia, Kirdanga, Wadarom, Alayfayari, TchoukouHadjé, Kirtchima, Dibinoa, Nguilimi1 et Tchoukouboul	CCD/APE	3 000 000	5%	2016

6. Construction et des équipements établissements scolaires	Salia, Kirdanga, Wadarom, Alayfayari, TchoukouHadje, Kirtchima, Dibinoa, Nguilimi1 et Tchoukouboul	CCD/APE/ST	270 000 000	5%	2017
Total			313 000 000		

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet : Appui à la mise en place d'un système d'aide sociale performant pour l'accompagnement des couches vulnérables, l'autonomisation de la femme pour une prise en charge de la famille.	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation des parents contre les mariages précoces et forcé.	Tout le canton	CCD, APE, ST	10 000 000	5%	2016
2. Lutte contre les violences basées sur le genre par la sensibilisation des parents et des leaders religieux	Tout le canton	CCD, Leaders religieux	10 000 000	5%	2017
3. Octroi des subventions aux couches vulnérables	Tout le canton	CDC	40 000 000	5%	2017
Total			60 000 000		

--	--	--	--	--	--

4.7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

Titre du projet : Accompagnement des leaders d'opinion dans la lutte contre l'extrémisme religieux, la conscientisation de la jeunesse et la prévention des conflits fonciers dans le canton	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur le danger des sectes religieuses	Tout le canton	CCD	10 000 000	5%	2016
2. Formation des leaders d'opinion sur les droits et devoirs d'un citoyen	Tout le canton	CCD	8 000 000	5%	2016
3. Sensibilisation sur la prévention et la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs et conflits fonciers	Tout le canton	CCD	12 000 000	5%	2017
4. Sensibilisation des jeunes aux dangers de la drogue et de l'exode rural	Tout le canton	CCD	3000 000	5%	2017
Total			33 000 000		
Total général			1 025 138 000		

V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Pour la réussite des actions inscrites dans ce PDL au profit des populations rurales, une stratégie de mise en œuvre sera mise sur place. Cette stratégie de mise en œuvre est basée sur la participation effective de toutes les communautés ainsi que toutes les ressources locales à mobiliser, à faire une large diffusion du PDL qui constitue un document de référence et de négociation de financement auprès des bailleurs. Étant impliqués dans le processus d'élaboration du PDL au départ, tous les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les chefs traditionnels, les commissions thématiques, le comité cantonal de développement, le comité de suivi des activités, les animateurs locaux volontaires, les personnes ressources participeront aussi à sa mise en œuvre et au suivi-évaluation des actions.

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Le mécanisme de la mise en œuvre des actions est basé sur la méthode participative. Il sera assuré par les acteurs locaux, représentés par les comités de pilotage qui sont chargés de la mise en œuvre des actions tout en s'assurant que les objectifs fixés sont atteints au profit des bénéficiaires directs et indirects de l'action. Ces responsables en charge de la mise en œuvre feront régulièrement les rapports et rendront compte du niveau d'avancement des activités aux différents partenaires de l'action.

L'association de développement cantonal (ADC) organisera régulièrement ses réunions statutaires aux cours desquelles, les questions relatives à la mise en œuvre des actions dans le canton, à son organisation et son fonctionnement seront analysées et d'autres nouvelles orientations seront données à ces occasions.

De manière spécifique les différents acteurs de la mise en œuvre prendront toutes les dispositions pour se conformer aux règles et procédures de gestion des différents partenaires financiers.

L'équipe de pilotage tiendra compte des règles de passation de marché de service et des fournitures des matériels et équipements.

L'appropriation et la garantie des profits réels des bénéficiaires directs et indirects seront assurées par leur implication dans le mécanisme de la mise en œuvre.

Pour des raisons évidentes d'appropriation et selon le principe de base de la planification participative, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont réalisé toute les étapes du processus de la planification avec l'appui de l'équipe du projet. Plusieurs priorités sont retenues et programmées par les représentants de la population. Cependant, pour garantir un succès dans la réalisation des projets, la population s'engage elle-même à mobiliser les ressources nécessaires mais aussi à piloter tout le processus de leur mise en œuvre. C'est ce qui a conduit à la définition d'une stratégie de mise en œuvre des actions mais aussi d'un mécanisme de pilotage du processus.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

5.2.1 La stratégie du pilotage

La stratégie fondamentale de pilotage du projet est participative et basée sur :

- La mobilisation des ressources humaines locales compétentes pour le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions. Aussi pour la sensibilisation et la conscientisation de toutes les communautés dans le canton.

- La mobilisation des ressources locales (contribution de la population à la réalisation des actions prévues) en s'appuyant sur les atouts que regorge le canton.
- Le soutien et l'accompagnement aux initiatives locales de développement
- La promotion de compétences locales.

A cet effet, la population fonde la stratégie de mise en œuvre des actions autour de 02 points :

- La mobilisation des ressources propres ;
- La recherche des ressources financières additionnelles

– **5.1.1 Mobilisation des ressources locales**

- En interne, une collecte de fonds par village est systématique. Le CCD veillera à impliquer les chefs de village et chefs religieux pour faciliter la mobilisation de ces ressources.
- Une bonne communication doit s'établir entre population et le CCD pour informer sur ce qui est entrain d'être fait, afin de stimuler la mobilisation de la contrepartie financière communautaires. Le canton n'est pas couvert par une radio locale et pour cela le CCD devra entreprendre des campagnes de sensibilisation auprès du public concerné par l'intermédiaire des chefs coutumiers et religieux.
- Il serait également intéressant de mobiliser les fils et filles du canton de la diaspora pour la mise en œuvre. La participation de cette frange de la population a été maintes fois débattue lors des réunions de concertation car celle-ci a déjà pris l'habitude de le faire pour la réalisation de certains types de projets.

– **5.1.2 Mobilisation des ressources additionnelles externes**

- La communication autour du PDL est un bon moyen pour mobiliser les ressources en général, mais plus particulièrement les ressources financières pour la mise en œuvre des actions. A cet effet, le CCD pourra faire un résumé du PDL à envoyer aux différents partenaires, la mise sur Internet par les membres de la diaspora résidant à N'Djaména, etc.
- Les acteurs locaux ont une méconnaissance des bailleurs de fonds potentiels intervenant au Tchad. Ce qui a conduit à l'établissement d'un répertoire non exhaustif de bailleurs susceptible d'orienter le CCD et les CIVD dans la recherche de financements additionnels. Ceci est d'autant plus que nécessaire qu'il pourra les aider à s'informer sur les procédures de chaque bailleur (conditions d'attribution de subventions, les thèmes prioritaires, les modalités de soumission de projet...).
- Au niveau régional, les réunions du CRA constitue un cadre idéal pour la diffusion du PDL. Le CCD devra profiter de cette rencontre qui regroupe tous les intervenants qui opèrent dans la région pour mieux faire connaître son document de négociation pour le développement.
- Au-delà de ces rencontres, les cadres et intellectuels du département, les hommes politiques et autres bonnes volontés devront organiser des rencontres régionales et/ou nationales pour attirer les éventuels bailleurs de fonds et de l'Etat.

- **5.2.3 La stratégie de suivi**

- Le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :
- **5.2.3.1 Niveau interne :**
- Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'État d'autre part. Tous feront régulièrement le suivi-évaluation des activités

et rencontreront les différents bénéficiaires à cet effet. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Les bénéficiaires seront associés dans ce travail pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions.

- **5.2.3.2 Niveau externe**

- Les partenaires financiers et techniques de l'action feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne mise en œuvre du projet et de l'atteinte de ses objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacité des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi-évaluation des projets.

- **5.4. Rapportage**

- Tous les suivis au niveau interne qu'externe seront sanctionnés par des rapports qui seront communiqués à tous les acteurs concernés du système.

- **5.5 Stratégie de pilotage et de suivi du programme**

Le CCD et les CIVD sont des structures mises en place au cours du processus de la planification car il faut savoir que le niveau de structuration de la population était, jusque là très faible. Le renforcement des capacités de ces structures constitue l'un des leviers sur lesquels la réussite du pilotage de la mise en œuvre des actions peut être assurée.

Ce renforcement des capacités portera aussi bien sur les aspects techniques qu'organisationnel afin de permettre à ces structures d'être outillés. Il s'agit particulièrement d'un renforcement des capacités en :

- montage de microprojets ;
- programmation et de suivi-évaluation des actions ;
- maîtrise d'ouvrage ;
- comptabilité simplifiée ;
- gouvernance

Le planning annuel élaboré sur la base du plan d'action du PDL va servir de tableau de bord au CCD. Celui-ci doit indiquer clairement les priorités retenues sur la durée du plan ainsi que les coûts estimatifs. Cet outil devra permettre de déterminer les échéanciers de mobilisation des ressources financières nécessaires pour entreprendre les actions programmées.

Le CCD va se doter d'un outil simplifié de suivi et d'auto évaluation de la mise en œuvre du PDL. Cet outil de suivi et d'autoévaluation tiré du plan annuel de travail doit permettre de suivre l'exécution du PDL : apprécier le niveau de réalisation des actions, les difficultés rencontrées ainsi que des dispositions pour les corrections futures.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL/ 2016

Domaine : Agriculture, Élevage, Mine	Mois1	Mois2	Mois3	Mois4	Mois5	Mois 6	Mois7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
Sensibilisation des producteurs à l'exploitation des ouadis												
Aménagement et mise en valeur des ouadis et polders												
Domaine : Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme												
Sensibiliser la population contre le phénomène de la désertification et de l'ensablement												
Sensibilisation des femmes sur l'utilisation des foyers améliorés												
Reboisement des zones menacées par la désertification												
Domaine : Santé-Eau potable-Assainissement												
Sensibilisation de la population sur la lutte contre la pandémie de VIH/SIDA												
Recruter et former les matrones												
Domaine : Éducation-Jeunesse-Culture-Sport												
Sensibilisation pour la scolarisation des enfants												
Appui à la scolarisation des filles par la sensibilisation des parents, la promotion de l'excellence des filles												
Démarche préliminaire à la création des écoles communautaires												
Domaine : Affaires sociales-Genre												
Sensibilisation contre les violences basées sur le genre et la protection des personnes vulnérables												
Sensibilisation des parents contre les mariages forcés et précoces												
Domaine : Gouvernance-Paix -Sécurité												

Sensibilisation de la population sur le danger des sectes religieuses												
Formation des leaders d'opinion sur les droits et devoirs d'un citoyen												

Planning annuel de travail / 2017

Domaine : Agriculture, Élevage, Mine	Mois1	Mois2	Mois3	Mois4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
Sensibilisation des pêcheurs sur l'importance d'être en groupement												
Structurer et encadrer les pêcheurs												
Augmenter la production par l'appui en matériels agricoles, semences maraichères, produits phytosanitaires.												
Domaine : Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme												
Lutter contre l'ensablement des ouadis aménagés par les haies vives												
Domaine : Économie												
Formation des producteurs en technique de conservation												
Structurer et former les commerçants												
Domaine : Santé-Eau potable-Assainissement												
Construction et équipement des centres de santé												
Installation des forages d'eau potable (pmh)												
Domaine : Éducation-Jeunesse-Culture-Sport												
Équipement et entretien de l'école primaire de Kiskra												
Formation des maîtres communautaires												
Construction et équipement des établissements scolaires												
Domaine : Affaires sociales-Genre												
Octroi des subventions aux couches vulnérables												

Domaine : Gouvernance-Paix -Sécurité												
Sensibilisation à la prévention et la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs et conflits fonciers												
Sensibilisation des jeunes aux dangers de la drogue et de l'exode rural												

Planning annuel de travail / 2018

Domaine : Agriculture, Élevage, Mine	Mois1	Mois2	Mois3	Mois4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
Construction des puits pastoraux avec système solaire												
construction d'un magasin communautaire de stockage												
Construction des parcs de vaccination												
Création pharmacie et l'approvisionnement en produits vétérinaires												
Appuyer les organisations des pêcheurs en matériels de pêche adéquats												
Former les pêcheurs sur les techniques de conservation du poisson												
Domaine : Santé-Eau potable-Assainissement												
Construction d'une adduction d'eau potable équipée avec un système solaire												

RECAPITULATIF DU COUT DE PDL

DOMAINES	COUT
Agriculture, Élevage, Pêche	210 888 000
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	86 000 000
Économie	8 500 000
Santé-Eau potable-Assainissement	313 750 000
Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	313 000 000
Affaires sociales-Genre	60 000 000
Gouvernance-Paix -Sécurité	33 000 000
TOTAL	1 025 138 000

CONCLUSION

Etant parmi les cantons les moins assistés par les institutions de développement notamment les ONG de développement, les services paraétatiques tels que la SODELAC pour ne citer que ces quelques exemples, le canton Kiskra reste un des cantons du département de Mamdi à ne pas bénéficier des interventions spécifiques. C'est dans le souci de combler ce manque que ce projet d'accompagnement des organisations de la société civile, des comités cantonaux de développement et de la population rurale à la planification locale dans le département de Mamdi est accordé au même titre que 5 autres cantons du département.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont l'amélioration des conditions de vie de la population, la protection de l'environnement et la lutte contre la désertification, la contribution à la réduction de l'extrême pauvreté, la contribution à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Le développement local peut être défini comme l'amélioration des conditions de vie de la population d'une localité donnée en harmonie avec son environnement, en fonction de ses aspirations et les moyens dont elle dispose pour arriver à cette fin.

Le PDL est un document de négociation de financements conformément aux principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance. Son but est de définir une vision du développement cantonal à court et moyen terme sur la base d'un bilan diagnostic et des propositions de solutions et d'actions qui sont programmées de manière participative.

Le présent PDL qui est un document élaboré par la population du canton Kiskra est le résultat d'une longue démarche et de concertations itératives. Ces concertations sont entre autres les ateliers de sensibilisation, de mise en place des structures locales telles que le comité local de suivi, les animateurs locaux volontaires, le comité cantonal de développement, les commissions thématiques, les comités inter villageois de développement.

Tous ces ateliers ont été réalisés avec la participation de toutes les couches sociales du canton en particulier les femmes, les hommes, les jeunes, sans oublier les catégories socioprofessionnelles à savoir les agriculteurs, les éleveurs, les commerçants, les artisans, etc. Ce processus a permis l'obtention de ce document de référence pour le développement du canton.

Le plan de développement du canton Kiskra a été élaboré selon une approche participative en plusieurs étapes allant de la prise de contact avec les autorités administratives et cantonales, à la validation du document en passant par les ateliers cantonaux d'information et de sensibilisation, le diagnostic participatif, la formulation des idées de projets en commission thématique et la priorisation des projets dans la durée du PDL.

Les idées des projets sont d'abord réparties en sept domaines principaux de développement à savoir Agriculture/Élevage/Pêche, Environnement et Gestion de Ressources Naturelles, Économie,

Santé eau potable assainissement, Éducation et Jeunesse/Culture/Sport, Affaires Sociales et Genre et la gouvernance-paix-sécurité.

Il ressort de ces différents domaines des idées de projets dont les coûts sont évalués à un milliard vingt cinq million cent trente huit mille (1 025 138 000) francs CFA. La population est sensibilisée à mobiliser les ressources en interne pour la réalisation des différents projets. Sa contribution est évaluée soixante un million cinq cent huit mille deux cent quatre vingt (61 508 280) francs CFA. Cette participation locale est étalée sur la durée de vie de ce PDL.

La recherche de financement pour la réalisation des actions inscrites dans ce PDL relève d'abord de la part des porteurs des actions à mobiliser l'apport local. La recherche des fonds additionnels par l'ADC auprès des bailleurs nationaux et internationaux s'impose dans la mesure où ces différents projets doivent voir le jour dans les quatre années qui suivent la validation de ce document.

ANNEXES

*Copie de la lettre de demande d'appui transmise,
Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,
Personnes ressources contactées,
Membres du Comité de Développement Cantonal,
Noms des animateurs locaux,
Liste des Membres des commissions thématiques (CT)
Calendrier de travail des CT
Rapport des travaux des commissions thématiques
Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)*